

CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS

2019-2022

ESPACE DJANGO – ASSOCIATION BECOZE

Entre

L'État (Direction régionale des affaires culturelles du Grand Est) représenté par Monsieur le Préfet de la région Grand Est, Préfet de la zone de défense et de sécurité, Préfet du Bas-Rhin,

Le Département du Bas-Rhin,

représenté par son Président, Monsieur Frédéric BIERRY, agissant en vertu de la Commission Permanente du 3 juin 2019 ,

La ville de Strasbourg, représentée par son Maire, Monsieur Roland RIES, dûment habilité par délibération du Conseil Municipal du _____,

désignés ci-après sous le terme « les partenaires financiers »,

d'une part,

Et

L'association BeCoze régie par le code civil local, inscrite au registre du Tribunal d'instance de Strasbourg sous les références : Volume 91 folio 202 et dont le siège social est situé 8 Quai Zorn à Strasbourg, représentée par son Président Julien Lafarge dûment mandaté par le conseil d'administration de l'association
N° SIRET : 797 400 306 00024
N° Licences : 1-1094976, 2-1094977 et 3-1094978

et ci-après désigné « le bénéficiaire »

d'autre part.

VU le règlement (UE) n° 651/2014 de la commission du 17 juin 2014 déclarant certaines catégories d'aides compatibles avec le marché intérieur en application des articles 107 et 108 du traité, publié au *Journal officiel de l'Union européenne* du 26 juin 2014, notamment son article 53 ;

VU le régime cadre exempté de notification N°SA.42681 relatif aux aides en faveur de la culture et de la conservation du patrimoine pour la période 2014-2020 ;

VU la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 relative aux lois de finances ;

VU la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;

VU la loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine ;

VU la loi n° 2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019 ;

VU le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

VU le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

VU le décret du 22 juin 2017 portant nomination de Monsieur Jean-Luc Marx, Préfet de la région Grand Est, Préfet de la zone de défense et de sécurité Est, Préfet du Bas Rhin ;

VU le décret n° 2018-1355 du 28 décembre 2018 portant répartition des crédits et découverts autorisés par la loi n°2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019 ;

- VU l'arrêté préfectoral n° 2018/391 du 1er août 2018 portant délégation de signature à Madame Christelle CREFF-WALRAVENS, Directrice régionale des affaires culturelles de la région Grand Est, en qualité de responsable délégué de budget opérationnel de programme régional ;
- VU l'arrêté préfectoral n° 2018/392 du 1er août 2018 portant délégation de signature à Madame Christelle CREFF-WALRAVENS, Directrice régionale des affaires culturelles de la région Grand Est, en qualité d'ordonnateur secondaire délégué, responsable d'unité opérationnelle ;
- VU l'arrêté n° 2018/393 du 20 août 2018 portant subdélégation de signature aux agents de la direction régionale des affaires culturelles (compétences générales et/ou ordonnancement secondaire) modifié par l'arrêté 2019/02 du 24 janvier 2019 ;
- VU l'arrêté du 25 septembre 2017 modifiant l'arrêté du 26 décembre 2013 relatif au cadre de la gestion budgétaire et au contrôle budgétaire du ministère de la culture et de la communication pris en application de l'article 105 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- VU la circulaire du Premier ministre n° 5811/SG du 29 septembre 2015 relative aux nouvelles relations entre les pouvoirs publics et les associations ;
- VU les Budgets opérationnels de programme 224 et 131 de la mission culture ;
- VU l'avis favorable définitif sur les budgets opérationnels de programme 224 et 131 du Contrôle budgétaire de la région Grand Est en date du 21 mars 2019 ;
- VU la délibération de la Commission Permanente du Conseil Départemental du Bas-Rhin, du 30 Septembre 2019 ;
- VU le Schéma d'Orientation pour la Culture et le Patrimoine 2018/2021 du Conseil Départemental du Bas-Rhin, adopté le 13 décembre 2018
- VU la délibération du Conseil municipal du _____ ;

Il est convenu ce qui suit :

PRÉAMBULE

Considérant le projet initié et conçu par le bénéficiaire conforme à son objet statutaire et répondant à une finalité d'intérêt général en faveur de la jeunesse, de l'accès à la culture et en faveur de la création et de la diffusion des musiques actuelles ainsi que d'autres disciplines artistiques ;

Considérant la politique de l'État - ministère de la Culture - en faveur du développement de la création et de la diffusion des musiques actuelles professionnelles, du soutien aux artistes émergents et locaux, du travail culturel qualitatif de proximité avec les populations, de la médiation artistique de qualité vers les publics les plus éloignés de la culture, la DRAC Grand-Est soutient les lieux qui s'emploient à soutenir l'ensemble de ces activités dans un souci de partage, de transmission et d'exigence artistique.

Considérant la politique culturelle du Conseil Départemental du Bas-Rhin

Le Département apporte un soutien au développement artistique de ses territoires ainsi qu'aux actions de médiation culturelle en faveur des Bas-Rhinois. Ainsi, l'action du Département dans le champ culturel recouvre plusieurs dimensions : préservation et valorisation du patrimoine, création et diffusion, transmission et éducation, entrecroisant ainsi les domaines de l'enseignement, de l'éducation, de la solidarité, de l'insertion et du tourisme.

Lors de la réunion du 13 décembre 2018 du Conseil Départemental, le Département a renouvelé son engagement pour la culture et le patrimoine et a adopté son schéma d'orientation pour la culture et le patrimoine, pour la période 2019-2022, décliné en quatre priorités :

- Le développement des services publics culturels de proximité et de l'Éducation Artistique et Culturelle,
- L'engagement pour l'innovation digitale et la création,
- Le soutien à l'économie de proximité et aux pôles d'excellence départementaux,
- La valorisation de la filière castrale alsacienne.

Aussi, une attention particulière est portée aux projets soutenant le développement des publics, l'émergence artistique, développant, l'ancrage territorial des structures culturelles, une programmation exigeante, de qualité et accessible au plus grand nombre.

Considérant la politique culturelle de la ville de Strasbourg

Strasbourg, ville stimulant l'expression artistique sous toutes ses formes, attache une grande importance à l'accès du plus grand nombre aux diverses expressions culturelles.

Par son action en direction des acteurs culturels, la ville de Strasbourg accompagne l'émergence des talents et des projets ainsi que la diversité culturelle et artistique. Elle soutient également le développement autant que la consolidation de projets ambitieux ainsi que des dynamiques de réseaux, de même que les correspondances et les synergies entre les différents acteurs.

Pour la mise en œuvre de ces orientations prioritaires, la ville de Strasbourg porte une attention particulière aux équipes et aux projets qui attestent d'une exigence culturelle et artistique affirmée.

Ces projets doivent être en phase avec les enjeux contemporains liés aux évolutions des secteurs en termes de rayonnement local, national et international, d'ancrage territorial, d'action culturelle (accessibilité, éducation, citoyenneté) et de développement des audiences.

Aussi, le soutien de la ville de Strasbourg est déterminé par l'engagement et la capacité des acteurs à déployer, en lien avec leurs activités de création et/ou de diffusion, des actions d'intérêt général contribuant à la vie de la cité, à son développement culturel et citoyen et à sa diversité.

Considérant que le projet ci-après présenté par le bénéficiaire participe de ces politiques, l'État (DRAC Grand Est), le Conseil Départemental du Bas-Rhin et la ville de Strasbourg décident de s'associer dans un partenariat contractuel pour la période 2019-2022 dans les termes ci-dessous.

ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONVENTION

Par la présente convention, le bénéficiaire s'engage, à son initiative et sous sa responsabilité, à assurer les missions et mettre en œuvre le projet artistique et culturel joint en annexe I, centré sur les objectifs suivants :

- être un espace culturel de référence autour de la diffusion des musiques actuelles, inscrit dans les réseaux à rayonnement régional, national et international et tourné vers la découverte d'autres disciplines artistiques dont le cinéma,
- être un outil d'action culturelle ouvert sur son territoire pour faire évoluer les comportements, d'écoute ou de pratique,
- être un outil d'accompagnement pour soutenir l'émergence et la création musicale,
- construire un projet éducatif, social et territorial, en se fondant sur des logiques d'échange, de transmission et de mobilisation des usagers,
- créer un lieu décalé, capable d'insérer l'art dans la vie de la cité, par son caractère novateur et expérimental, ludique et convivial,
- être un lieu de vie et de partage, élément de dynamisation du territoire associant la population et les acteurs du quartier,
- être un instrument de coopération et d'échanges de bonnes pratiques et de mise en réseau.

Pour la mise en œuvre de ce projet, le bénéficiaire se conformera aux actions mentionnées à l'annexe I, laquelle fait partie intégrante de la convention.

Dans ce cadre, les partenaires financiers contribuent financièrement à la réalisation de ce projet. Ils n'attendent aucune contrepartie directe de cette contribution.

ARTICLE 2 – DURÉE DE LA CONVENTION ET RENOUVELLEMENT

La convention est conclue pour une durée de 4 ans couvrant la période 2019-2022.

ARTICLE 3 – CONDITIONS DE DÉTERMINATION DU COÛT DU PROJET

3.1 Le coût total du projet sur la durée de la convention est évalué à 2 627 000 € (deux millions six cent vingt sept euros) conformément aux budgets prévisionnels joints en annexe III et aux règles définies à l'article 3.3 ci-dessous.

3.2 Les coûts annuels éligibles du projet sont fixés en annexe III à la présente convention ; ils prennent en compte tous les produits et recettes affectés au projet.

3.3 Les coûts qui peuvent être pris en considération comprennent tous les coûts occasionnés par la mise en œuvre du projet et notamment :

- tous les coûts directement liés à la mise en œuvre du projet, qui
 - respectent les conditions des paragraphes 4 et 5 de l'article 53 du règlement (UE) n°651/2014 ;
 - sont liés à l'objet du projet et sont évalués en annexe III ;
 - sont nécessaires à la réalisation du projet ;
 - sont raisonnables selon le principe de bonne gestion ;
 - sont engendrés pendant le temps de la réalisation du projet ;
 - sont dépensés par le bénéficiaire ;
 - sont identifiables et contrôlables.

3.4 Lors de la mise en œuvre du projet, le bénéficiaire peut procéder à une adaptation à la hausse ou à la baisse de ses budgets prévisionnels à la condition que cette adaptation n'affecte pas la réalisation du projet et qu'elle ne soit pas substantielle au regard du coût total estimé visé à l'article 3.1.

Le bénéficiaire notifie ces modifications aux partenaires financiers par écrit dès qu'il peut les évaluer et en tout état de cause avant le 1^{er} juillet de l'année en cours.

Le versement du solde annuel conformément à l'article 5 ne pourra intervenir qu'après acceptation expresse par les partenaires financiers de ces modifications.

3.5 Le financement public prend en compte, le cas échéant, un excédent raisonnable, constaté dans le compte-rendu financier prévu à l'article 7. Cet excédent ne peut être supérieur à 10 % du total des coûts annuels éligibles du projet effectivement supportés.

ARTICLE 4 – CONTRIBUTIONS DES PARTENAIRES FINANCIERS

a) Pour l'État

4.1 Au titre du règlement (UE) n° 651/2014 de la commission du 17 juin 2014 déclarant certaines catégories d'aides compatibles avec le marché intérieur en application des articles 107 et 108 du traité, l'État contribue financièrement au projet visé à l'article 1^{er} de la présente convention.

La contribution de l'État est une aide au fonctionnement, au sens de l'annexe III de la présente convention et prend la forme d'une subvention. L'État n'en attend aucune contrepartie directe.

4.2 L'État (DRAC Grand Est) contribue financièrement pour un montant prévisionnel total de 235 000€ (deux cent trente-cinq mille euros) au regard du montant total estimé des coûts éligibles sur l'ensemble de l'exécution de la présente convention de 2 627 000 € (deux millions six cent vingt-sept euros) établis à la signature de la présente convention, tels que mentionnés à l'article 3.1.

4.3 Pour l'année 2019, l'État (DRAC Grand Est) contribue financièrement pour un montant global de 35 000€ (trente-cinq mille euros), selon la répartition suivante :

- 30 000 € au titre de l'atelier de fabrique artistique
- 5 000 € au titre des actions culturelles.

4.4 Pour les deuxième, troisième et quatrième années, les montants prévisionnels des contributions financières de l'État (DRAC Grand Est) se répartissent comme suit :

Pour l'année 2020 : 50 000 € pour les activités du lieu,
 10 000 € pour les actions culturelles.

Pour les années 2021 et 2022 :
 60 000 € pour les activités du lieu,
 10 000 € pour les actions culturelles.

Ces montants prévisionnels de subventions de l'État n'excluent pas la possibilité pour le bénéficiaire d'adresser des demandes d'aides complémentaires liées à des projets particuliers ou nouveaux, développés par le bénéficiaire et n'entrant pas dans le cadre de la présente convention. Ces demandes feront l'objet d'une instruction par les conseillers sectoriels concernés et, le cas échéant, d'actes attributifs de subvention (arrêté ou convention financière annuelle) spécifiques.

4.5 Les contributions financières de l'État (DRAC Grand Est) mentionnées aux paragraphes 4.3 et 4.4 ne sont applicables que sous réserve du respect des conditions cumulatives suivantes :

- l'inscription des crédits en loi de finances pour l'État ;
- le respect par le bénéficiaire des obligations mentionnées aux articles 1^{er}, 6 à 10 de la présente convention, sans préjudice de l'application de l'article 12 ;
- la vérification par l'État (DRAC Grand Est) que le montant de la contribution n'excède pas le coût du projet, conformément à l'article 10, sans préjudice de l'article 3.4.

b) Pour le Conseil Départemental du Bas-Rhin

4.6 Pendant la durée de la convention, le Département s'engage à soutenir par une subvention annuelle la mise en œuvre du projet artistique et culturel du bénéficiaire tel que décrit dans l'annexe I.

Une subvention globale de 60 000 € (soixante mille euros) est accordée par le Département pour la période 2019-2022 sous réserve de l'inscription des crédits correspondants au titre des exercices concernés

- pour l'année 2019, un montant de 15 000 €,
- pour l'année 2020, un montant de 15 000 €,
- pour l'année 2021, un montant de 15 000 €,
- Pour l'année 2022, un montant de 15 000 €.

Cette subvention intègre les 15 000 € versés au titre de l'aide aux projets artistiques votés lors de la Commission Permanente du 4 mars 2019.

Les subventions pour les années 2020, 2021 et 2022 seront proposées au vote de la Commission Permanente après analyse du bilan de l'année écoulée réalisé dans les conditions prévues aux articles 5 et 7 de la présente convention et examen des budgets prévisionnels actualisés.

c) Pour la ville de Strasbourg

4.7 Pendant la durée de la convention, la ville s'engage à soutenir par une subvention annuelle la mise en œuvre du projet artistique et culturel du bénéficiaire tel que décrit dans l'annexe I.

Une subvention globale de 1 780 000 € (un million sept cent quatre-vingt mille euros) est accordée par la Ville pour la période 2019-2022 sous réserve de l'inscription des crédits correspondants au titre des exercices concernés

- pour l'année 2019, un montant de 445 000 €,
- pour l'année 2020, un montant de 445 000 €,
- pour l'année 2021, un montant de 445 000 €,
- pour l'année 2022, un montant de 445 000 €.

Cette subvention intègre :

- 425 000 € (quatre cent vingt-cinq mille euros) versés au titre du projet artistique et culturel de l'Espace Django sur des crédits du service de l'Action culturelle
- 5 000 € (cinq mille euros) versés depuis 2017 au titre du contrat de ville sur des crédits de la direction de la culture.
- 15 000 € (quinze mille euros) versés depuis 2017 au titre du contrat de ville sur des crédits de la direction de projet politique de la ville et portant sur les actions du projet « Entrer dans l'ère du post-équipement »

Les subventions pour les années 2020, 2021 et 2022 seront proposées au vote du Conseil Municipal après analyse du bilan de l'année écoulée réalisé dans les conditions prévues aux articles 6 et 8 de la présente convention et examen des budgets prévisionnels actualisés.

Par ailleurs, la Ville met à disposition de l'association à titre gracieux l'Espace culturel Django Reinhardt situé 4 Impasse Kiefer à Strasbourg, composé d'une salle de spectacle, de locaux annexes (loges, local de stockage), d'un hall d'accueil aménagé en zone de convivialité équipée d'un bar et d'un patio ainsi que des locaux et des bureaux mis à disposition des artistes et du personnel, soit une surface utile totale de 770m². Cette mise à disposition représente une aide en nature d'une valeur de 41 903 € par an. Elle fait l'objet d'une convention spécifique.

ARTICLE 5 – MODALITÉS DE VERSEMENT DE LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE

5.1 Les contributions des partenaires signataires de la présente convention sont créditées au compte du bénéficiaire selon les procédures comptables en vigueur.

Le versement est effectué au compte ouvert au nom de :

Titulaire du compte : BECOZE
N° SIRET : 797 400 306 00024
N° Identifiant Chorus : 1001153728
Etablissement bancaire : CAISSE D'EPARGNE
IBAN : FR76 1513 5090 1708 0015 4010 436
BIC : CEPFRPP513

a) Pour l'État (Drac Grand Est)

5.2 En 2019, l'État verse 35 000 € par convention financière.

5.3 Pour les deuxième, troisième et quatrième années d'exécution de la présente convention, les contributions financières annuelles de l'État, sous réserve de l'inscription des crédits de paiement en loi de finances, sont versées dans le cadre d'un avenant financier annuel liant exclusivement l'État et le bénéficiaire selon les modalités suivantes :

- Une avance dans la limite de 50 % du montant prévisionnel annuel de la contribution mentionnée à l'article 4.4 avant le 31 mars de chaque année, sans préjudice du contrôle de l'État conformément à l'article 10 ;
- Le solde annuel sous réserve du respect des conditions susmentionnées à l'article 4.5 et, le cas échéant, l'acceptation de la notification prévue à l'article 4.4.

5.4 Les subventions sont imputées sur les crédits ouverts aux budgets opérationnels de programme de la DRAC Grand Est - *Exercice 2019* :

Programme 224 titre 6 fonctionnement, domaine fonctionnel 224-02-21, activité 022400060804 Atelier de fabrique artistique : 30 000 €

Programme 224 titre 6 fonctionnement, domaine fonctionnel 224-02-23, activité 022400080704 Populations territoire – politique de la ville (dominantes adultes): 5 000 €.

Pour les années suivantes, les subventions seront imputées sur les crédits ouverts aux budgets opérationnels de programme de la DRAC Grand Est :

Année 2020

Programme 131 : titre 6 fonctionnement, domaine fonctionnel 131-01-23, activité 013100030309 Autres lieux musiques actuelles : 50 000 €

Programme 224 : titre 6 fonctionnement, domaine fonctionnel 224-02-23, activité 022400080704 Populations territoire – politique de la ville (dominantes adultes): 10 000 €

Années 2021-2022

Programme 131 : titre 6 fonctionnement, domaine fonctionnel 131-01-23, activité 013100030309 Autres lieux musiques actuelles : 60 000 €

Programme 224 : titre 6 fonctionnement, domaine fonctionnel 224-02-23, activité 022400080704 Populations territoire – politique de la ville (dominantes adultes): 10 000 €

L'ordonnateur secondaire délégué de la dépense est la directrice régionale des affaires culturelles du Grand Est.

Le comptable assignataire est le directeur départemental des finances publiques de la Marne.

b) Pour le Conseil Départemental du Bas-Rhin

5.5 L'attribution et le versement de la subvention au titre des années 2020, 2021 et 2022, s'effectueront sous réserve du respect, par l'association Becoze, du contenu de la présente convention, et continueront de s'appliquer pleinement. Le versement interviendra sur présentation des éléments d'évaluation de l'année précédente, transmission des bilans comptables et bilans d'activités annuels, et après la tenue du comité de suivi annuel.

En outre, conformément au règlement financier du Département actuellement en vigueur, la règle de l'annualité budgétaire s'applique aux subventions de fonctionnement.

En conséquence, si le montant des dépenses de fonctionnement réelles attestées par l'association est inférieur au montant des dépenses de fonctionnement figurant sur le budget prévisionnel précité, la subvention versée par le Département pourra être réduite à due en conséquence, par décision du Président du conseil Départemental du Bas-Rhin, sans qu'il soit nécessaire de conclure un avenant à la présente convention.

Dans cette hypothèse, le montant définitif de la subvention, tel qu'arrêté dans les conditions précitées par les services du Département, sera notifié à l'association par courrier du Président du conseil Départemental du Bas-Rhin.

L'association devra alors se conformer, le cas échéant, à la demande de remboursement du trop-perçu de la subvention qui lui parviendra, via l'émission d'un titre de recettes.

En revanche, si le montant des dépenses de fonctionnement réelles attestées par l'association est supérieur au montant des dépenses de fonctionnement figurant dans le budget prévisionnel précité, aucune augmentation du montant de la subvention départementale ne pourra être sollicitée, le montant de cette dernière étant maximal.

c) Pour la ville de Strasbourg

5.6 La présente convention d'objectifs se traduit par une convention financière annuelle spécifique bilatérale définissant les modalités de l'intervention financière de la ville. Celle-ci fait suite à une demande de subvention écrite sur dossier cerfa disponible sur le site strasbourg.eu, demande devant être signée par le représentant légal de la structure bénéficiaire et transmise à la ville de Strasbourg - Direction de la culture avant le 30 septembre de l'année précédant l'exercice concerné.

Pour la ville de Strasbourg, le comptable assignataire de la dépense est le Receveur des Finances de la ville de Strasbourg et de l'Eurométropole.

ARTICLE 6 – JUSTIFICATIFS

Le bénéficiaire s'engage à fournir dans les six mois suivant la clôture de chaque exercice les documents ci-après :

- Le compte rendu financier (formulaire Cerfa 15059*02). Ce document est accompagné d'un compte rendu quantitatif et qualitatif du projet comprenant les éléments mentionnés à l'annexe II et définis d'un commun accord entre les partenaires financiers et le bénéficiaire. Ces documents sont signés par le président ou toute personne habilitée ;
- Les comptes annuels et, lorsqu'un texte législatif ou réglementaire l'impose, le rapport du commissaire aux comptes, le cas échéant, la référence de leur publication au *Journal officiel* ;
- Le rapport d'activité, le cas échéant.
- Tout autre document listé en annexe.

ARTICLE 7 – AUTRES ENGAGEMENTS

7.1 Le bénéficiaire s'engage à utiliser les fonds octroyés conformément au projet et à son budget prévisionnel ci-annexés afin de mettre en œuvre, conformément à son objet associatif, en recourant à tous les moyens nécessaires à sa réalisation ;

7.2 Le bénéficiaire informe sans délai les partenaires financiers de toute modification de son identification (changement survenu dans son administration ou direction, actualisation des statuts, ...) et fournit la copie de toute nouvelle domiciliation bancaire.

7.3 En cas d'inexécution, de modification substantielle ou de retard dans la mise en œuvre de la présente convention, le bénéficiaire en informe les partenaires financiers sans délai par lettre recommandée avec accusé de réception.

7.4 Le bénéficiaire de cette subvention est tenu de faire figurer les logotypes des partenaires financiers sur tous les supports de communication relatifs aux actions soutenues par les partenaires financiers (dossiers de presse, programmes, affiches, cartons d'invitation, site internet...). A noter : l'ordre des logos qui doit apparaître est l'ordre protocolaire : État / Région / Département / Ville / autres partenaires. En cas de mention typographique, il est possible d'ajouter la mention "Avec le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles du Grand Est, de la Région Grand Est et de la ville de Strasbourg".

Les logos et la charte graphique de la DRAC Grand Est sont à télécharger sur le lien :

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Grand-Est/Aides-et-demarches/Telecharger-le-logo>.

7.5 Le bénéficiaire déclare ne pas être bénéficiaire d'aide illégale et incompatible soumise à obligation de remboursement en vertu d'une décision de la Commission européenne.

7.6 Il est interdit à l'association ayant reçu les contributions financières détaillées à l'article 3 ci-dessus d'en employer tout ou partie en subventions à d'autres associations, œuvres ou entreprises.

ARTICLE 8 – SANCTIONS

8.1 En cas d'inexécution ou de modification substantielle et en cas de retard des conditions d'exécution de la convention par le bénéficiaire sans l'accord écrit des partenaires financiers, ceux-ci peuvent ordonner le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente convention, la suspension de la subvention ou la diminution de son montant, après examen des justificatifs présentés par le bénéficiaire.

8.2 Tout refus de communication ou toute communication tardive du compte-rendu financier mentionné à l'article 7 peut entraîner la suppression de l'aide. Tout refus de communication des comptes peut également entraîner la suppression de l'aide.

8.3 Les partenaires financiers informent le bénéficiaire de ces décisions par lettre recommandée avec accusé de réception ou par voie électronique avec accusé de réception.

ARTICLE 9 – COMITE DE SUIVI ET ÉVALUATION

9.1 Le bénéficiaire réunira une fois par an, un comité de suivi, composé des partenaires signataires à la présente convention. Le comité de suivi peut également se réunir à l'initiative de l'un des partenaires de la présente convention.

Il se compose des membres politiques et techniques représentant l'association et les institutions :

- Le Président de l'association,
- Le Directeur de l'association,
- Le représentant de l'État,
- le Président du Conseil Départemental du Bas-Rhin,
- Les référent(e)s du Secteur du Développement Culturel et Touristique du Département du Bas-Rhin, Secteur du Développement Culturel et Touristique,
- Les référent(e)s de l'Equipe d'Action Territoriale de l'Eurométropole du Département du Bas-Rhin
- Le Maire de Strasbourg et/ou ses représentant(e)s,
- Les référent(e)s de la Direction de la Culture de la Ville de Strasbourg, service de l'Action culturelle et mission Développement des publics,
- Les référent(e)s de la Direction la Direction de Territoire Neuhof-Meinau de la Ville de Strasbourg, Les référent(e)s de la Direction de Projet Politique de la Ville de l'Eurométropole de Strasbourg.

Le comité de suivi est une instance technique qui a pour vocation de suivre l'exécution de la présente convention. Il permet de mener des débats contradictoires et éventuellement de proposer des réajustements ou des orientations qui pourraient apparaître nécessaires.

Le comité de suivi est informé de l'évolution du projet artistique et culturel, de l'état financier de l'association ainsi que de la situation de l'emploi. Il pourra en tant que de besoin, et sous réserve de l'accord de tous les partenaires, associer des personnalités extérieures.

9.2 L'évaluation porte notamment sur la réalisation du projet et, le cas échéant, sur son impact au regard de l'intérêt général.

Le bénéficiaire s'engage à fournir, au moins six mois avant le terme de la convention, un bilan d'ensemble, qualitatif et quantitatif, de la mise en œuvre du projet dans les conditions précisées en annexe II de la présente convention.

Au cours du dernier semestre 2022, les partenaires financiers se réunissent pour procéder à la réalisation d'une évaluation de la réalisation du projet auquel ils auront apporté leur concours, sur un plan quantitatif comme qualitatif.

ARTICLE 10 – CONTRÔLE DES PARTENAIRES FINANCIERS

10.1 Pendant et au terme de la présente convention, un contrôle sur place peut être réalisé par les partenaires financiers . Le bénéficiaire s'engage à faciliter l'accès à toutes pièces justificatives des dépenses et tous autres documents dont la production serait jugée utile dans le cadre de ce contrôle. Le refus de leur communication entraîne la suppression de l'aide.

10.2 Les partenaires financiers contrôlent annuellement et à l'issue de la convention que la contribution financière n'excède pas le coût de la mise en œuvre du projet. Ils peuvent exiger le remboursement de la partie de la subvention supérieure au total annuel des coûts éligibles du projet augmentés d'un excédent raisonnable prévu par l'article 3.5, dans la limite du montant prévu à l'article 3.1 ou la déduire du montant de la nouvelle subvention en cas de renouvellement.

ARTICLE 11 – CONDITIONS DE RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION

La conclusion éventuelle d'une nouvelle convention est subordonnée à la réalisation de l'évaluation prévue à l'article 9 et aux contrôles de l'article 10.

ARTICLE 12 – AVENANTS

La présente convention ne peut être modifiée que par avenant signé par les partenaires financiers et le bénéficiaire. Les avenants ultérieurs feront partie de la présente convention et seront soumis à l'ensemble des dispositions non contraires qui la régissent. La demande de modification de la présente convention est réalisée en la forme d'une lettre recommandée avec accusé de réception précisant l'objet de la modification, sa cause et toutes les conséquences qu'elle emporte. Dans un délai de deux mois suivant l'envoi de cette demande, l'autre partie peut y faire droit par lettre recommandée avec accusé de réception.

ARTICLE 13 – ANNEXES

Les annexes I, II, III, IV-a et IV-b font partie intégrante de la présente convention.

ARTICLE 14 – RÉSILIATION DE LA CONVENTION

En cas de non-respect par l'une des parties de l'une de ses obligations résultant de la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'autre partie, sans préjudice de tous autres droits qu'elle pourrait faire valoir, à l'expiration d'un délai de deux mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles et restée infructueuse.

ARTICLE 15 – RECOURS

Tout litige résultant de l'exécution de la présente convention est du ressort du Tribunal administratif de Strasbourg.

Cette convention est établie en 4 exemplaires originaux.

Fait à Strasbourg, le

Pour le bénéficiaire,
Le Président

Pour l'État,

Julien LAFARGE

Pour la Ville de Strasbourg
Le Maire

Pour le Conseil Départemental du Bas-Rhin
Le Président,

Roland RIES

Frédéric BIERRY

ANNEXES

ANNEXE I

**PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL DE L'ESPACE DJANGO
2019-2022**

ANNEXE II

ÉVALUATION

ANNEXE III

BUDGETS PRÉVISIONNELS 2019- 2022

ANNEXE IVa

ENTRER DANS L'ERE DU POST EQUIPEMENT

ANNEXE IVb

LES INNOVATIONS BY DJANGO



**PROJET DE
DEVELOPPEMENT
ARTISTIQUE ET CULTUREL**

Convention 2019/2022

de l'art, du lien, du sens
et du kif !

SOMMAIRE

CONTEXTE.....	p.3
PREAMBULE.....	p.4
PARTIE I/ Les orientations de l' Espace Django.....	p.6
A) Un principe directeur	
B) Des objectifs stratégiques	
C) Une définition sur mesure	
PARTIE II/ Les missions de l' Espace Django.....	p.8
A) La diffusion.....	p.8
1. Concert	
2. <i>Quartier Libre</i>	
3. <i>CinéDjango</i>	
4. Exposition	
5. Rencontre	
B) L' action culturelle.....	p.11
1. <i>Espace Tiers</i>	
2. Artiste Associé	
3. Pratique & Transmission	
4. PACTe	
5. <i>Face A Face B</i>	
C) L' accompagnement.....	p.14
1. Pépinière	
2. Opération Iceberg	
3. Mise en réseau	
4. Résidence	
5. Aparté	
PARTIE III/ Le fonctionnement de l' Espace Django.....	p.16
A) L' équipe	
B) Le calendrier prévisionnel	
PARTIE IV/ Les partenaires de l' Espace Django.....	p.17
Annexe I/ Entrer dans l' ère du post-équipement (Contrat de ville)	
Annexe II/ Évaluation	
Annexe III/ Budgets prévisionnels 2019-2022	
Annexe IV/ Les innovations by Django	

CONTEXTE

L'Espace Django est une salle de concert, plus qu'une salle de concert, située au Neuhof, dans la périphérie sud strasbourgeoise. Depuis janvier 2016, la gestion de cet équipement a été confiée par la ville de Strasbourg à l'association BeCoze, et ce jusqu'au mois d'août 2019. Elle y conduit en son sein un projet polymorphe, qui agit à plusieurs endroits, sur plusieurs échelles, du proche au lointain.

Lors du dernier comité de suivi, en août 2018, les échanges ont permis de dresser un premier bilan de l'action conduite, en pointant ses réussites, ses limites, ses marges de progression, les moyens de sa progression aussi, pour continuer à faire évoluer le projet et préparer au mieux la suite.

La dynamique en cours a été saluée par tous. Qu'il s'agisse de l'inventivité dans le domaine du développement et de la mixité des publics. De la programmation, axée sur la découverte, l'émergence, une ligne éditoriale forte et originale, « les musiques actuelles du monde ». Du travail entrepris dans le champ de l'accompagnement, pour soutenir les talents locaux, la création, les mises en réseaux. De notre engagement en faveur de l'action partenariale, avec des coopérations multiples, tout secteur, tout territoire confondu. De la mise en valeur d'un quartier populaire enfin, aux difficultés réelles mais aux atouts si nombreux, le Neuhof.

Un tableau d'ensemble positif donc, à côté duquel subsistent néanmoins quelques carences et de vrais besoins, auxquels il convient de répondre pour garantir un développement croissant et pérenne du projet. La nécessité d'abord de consolider des initiatives qui ont émergé au fil des trois saisons, en dégagant pour elles des budgets qui au départ n'étaient pas prévus. C'est le cas par exemple des concerts jeune public, des concerts « à la bonne heure » ou encore des concerts cachés. Il apparaît par ailleurs essentiel de muscler le pilier accompagnement du projet, en renforçant d'une part les actions existantes (rémunérer les pépiniéristes pour leur travail de création et réduire les coûts d'accueil des musiciens en résidence), en développant d'autre part de nouvelles actions (des stages, des sessions d'information, une résidence croisée, etc.). Enfin, il devient urgent de sécuriser notre fonctionnement. L'équipe Django est l'un des points forts de cette aventure. C'est une petite équipe, avec quatre permanents qui ne se ménagent pas, modestement rémunérés. Compte tenu de l'ambition affichée, il y a comme un déséquilibre qui met en péril tout le projet, et qu'il faudrait pouvoir rapidement rectifier, en augmentant les salaires actuels pour qu'ils atteignent les niveaux standards du métier, en créant par ailleurs un poste de chargé/e de production et d'accompagnement, pour investir pleinement ce pilier du projet, y compris du point de vue des ressources humaines.

Aujourd'hui, l'Espace Django est à la croisée des chemins. L'élan est indéniable. Il y a même comme un effet Django. Un effet à encourager, à démultiplier, à protéger aussi. Car cet élan reste jeune, et il est fragile. Beaucoup a été fait sur une période très courte. Beaucoup reste à faire, à inventer. Une seconde phase, pour s'inscrire sur le temps long, en allant au bout de ce que peut offrir un lieu comme Django. Tel peut être l'objet d'une future convention, de septembre 2019 à décembre 2022, associant l'Etat, le département du Bas-Rhin et la ville de Strasbourg. Tel est en tout cas le sens du projet que nous vous soumettons.

PREAMBULE

Depuis bientôt 3 ans, une nouvelle dynamique a été insufflée au sein de l'Espace Django, ce lieu hybride situé dans le quartier populaire du Neuhof à Strasbourg. Elle est le fruit d'un projet global, volontaire, enthousiaste, qui a su relever un défi : faire de cette salle à la fois un équipement de proximité, dont peuvent se saisir des habitants qui ne fréquentent pas toujours de façon spontanée les lieux culturels, et une scène musicale de qualité, reconnue, appréciée, capable de rayonner au-delà du Neuhof et d'attirer à elle des publics venus de toute l'Eurométropole, du département du Bas-Rhin, de la région Grand Est, d'Allemagne et d'ailleurs.

Une ambition au long cours, dont les enjeux sont multiples – artistiques, culturels, éducatifs, sociaux, territoriaux, et qui porte en elle depuis le début la possibilité d'une utopie politique. Réaffirmer la place et le rôle de la culture comme moteur de transformation. En mettant au centre cette nécessité pour chacun d'entre nous de s'ouvrir à d'autres styles, d'autres formes, d'autres langages tout au long de la vie, nourrir ainsi son imaginaire, cultiver son intelligence. En créant aussi des occasions pour se retrouver, se parler, se relier et rencontrer ce qu'il y a de meilleur en l'autre, en nous. Tout un programme, qui oblige à s'engager chaque jour un peu plus et qui continuera à guider notre action de 2019 à 2022, ce projet hors cadre qui repose au final sur 3 paris.

Le pari de la diversité d'abord. En construisant un lieu à 360°, qui dépasse très largement les contours classiques d'une scène dédiée aux musiques d'aujourd'hui. Un lieu plastique, élastique, qui ne se laisse pas facilement étiqueter, qui s'amuse volontiers des frontières et des conventions pouvant exister entre les disciplines, les pratiques, les secteurs, les publics... Persuadé de la nécessité qu'il y a à multiplier les approches pour faire de la relation à l'art un réflexe quotidien. Avec ses activités nombreuses, l'Espace Django forme en effet un mix artistique et culturel qui s'invente au jour le jour, dans/hors/entre les murs. Concerts, rendez-vous cinéma, expositions, résidences, ateliers, pépinière, rencontres... sont autant d'initiatives qui s'entrechoquent et se renforcent mutuellement. Outil de diffusion, d'action culturelle et d'accompagnement, il s'efforce de toucher tous les publics, quels qu'ils soient et d'où qu'ils viennent.

Le pari de la convivialité ensuite, pour permettre aux usagers de la salle de se l'approprier toujours davantage. Que l'Espace Django ne cesse de s'affirmer comme un lieu de vie, un lieu de partage, familial, sans peur ni mystère. Un endroit où l'on se sent autorisé à entrer, dans lequel on a confiance et dont on est fier. Un espace où l'on peut s'impliquer, participer, où l'on est écouté, entendu. Une maison où il fait bon vivre, dans laquelle on se sent bien, où l'on veut rester, revenir. Comme un second chez-soi. L'implication de notre équipe, notre hall d'accueil, nos abords, notre image... tout est fait pour créer une telle ambiance, festive et bienveillante. Convaincu que la chaleur du moment est aussi importante que l'expérience artistique. Qu'elle est l'un de ces leviers au service du frottement auquel nous aspirons. Qu'elle peut casser les résistances, ériger des ponts. Faire naître, faire grandir le désir de musique et de culture.

Le pari de l'inventivité enfin. Dans les idées, les méthodes, les démarches, pour toucher des populations trop souvent oubliées. Une nouvelle ère est possible, sans doute inéluctable à l'heure des droits culturels, celle du post-équipement. Elle consiste à mettre directement au cœur de notre projet cette nécessité pour un lieu de sortir de soi, en se pensant non plus simplement comme un point d'arrivée mais aussi comme un point de départ. Considérant que ce n'est pas tant la population qui manque d'art, mais l'art qui trop souvent manque de population. Qu'il faut donc aller aux gens, se projeter vers l'extérieur pour faire du Neuhof une scène à ciel ouvert. Qu'il faut aussi écarter les murs, coopérer, en s'appuyant les uns sur les autres, l'ensemble des partenaires, pour améliorer la vie des habitants et participer à la mise en mouvement du quartier. C'est un processus à enclencher, à amplifier – fabriquer, concevoir, s'ouvrir aux autres, aux autres savoir-faire, un processus qui conditionnera pour beaucoup le résultat de notre action.

Aujourd'hui, plus que jamais, nous voulons sortir des limites, tels des défricheurs. Impulser, donner du rythme, du souffle. Questionner, bousculer, mélanger les genres et les gens. Les perspectives qui se dessinent constituent une réelle chance. L'occasion d'initier une recherche sur les nouvelles formes de rapport à l'œuvre et aux publics. L'occasion d'inscrire pleinement l'art dans nos vies, dans nos habitudes. L'occasion de réinventer des relations de confiance souvent dégradées. Django peut devenir ce lieu moteur, ce lieu pionnier, capable de construire une autre façon de faire culture ensemble, au plus proche. Un laboratoire vivant et vécu, en quête de sens, subtil mélange d'exploration artistique et de médiation culturelle. Une aventure humaine, un manifeste, pétri d'une pensée citoyenne, globale, qui s'incarne dans un agir local.

Rien n'est figé, tout reste à créer. Pour que continue à grandir ce lieu plein de promesses, dans un joyeux brassage, capable de procurer du plaisir, de l'envie, de l'émotion et le goût de l'ouverture.

Pierre Chaput,
Directeur de l'Espace Django
(novembre 2018)

PARTIE I/ Les orientations du projet Django

A) Un principe directeur

Se servir des musiques actuelles et de l'art en général comme d'un levier sociétal permettant des apprentissages riches et divers, à des publics eux-mêmes riches et divers.

Doubler le projet artistique et culturel d'un projet éducatif, social et territorial, en se fondant sur des logiques d'échange, de transmission et de mobilisation des usagers.

Créer un lieu décalé, capable d'insérer l'art dans la vie de la cité, par son caractère novateur et expérimental, ludique et convivial.

→ *Des artistes à accomplir, un public à toucher, un territoire à animer, une filière à consolider*

B) Des objectifs stratégiques

1. Du point de vue artistique

- Mettre en place une programmation hybride, populaire et de qualité, autour d'artistes locaux, régionaux, nationaux et internationaux.
- Développer des relations durables avec les publics et les musiciens de la région, dans une logique d'ouverture.
- Valoriser le potentiel artistique et créatif du territoire.
- Encourager la promotion de la scène émergente locale.

2. Du point de vue culturel et social

- Faire de l'accès à la culture une source de cohésion sociale et d'épanouissement personnel.
- Mettre la création à la portée de tous, tout en conservant une exigence esthétique élevée, synonyme de service public culturel.
- Encourager la participation des habitants du Neuhof à la vie artistique et culturelle de leur quartier.
- Faire de l'action culturelle une vraie priorité, à l'instar des structures de l'éducation populaire.

3. Du point de vue territorial

- Faire vivre une salle sur plusieurs échelles, en développant un rapport privilégié au territoire.
- Participer à la transformation durable dans laquelle est engagé le Neuhof depuis plusieurs années, ce quartier « monde » riche de toutes ses diversités.
- Renforcer le maillage culturel à travers un positionnement fort, innovant et inédit, complémentaire aux autres lieux de diffusion musicale.
- Participer à l'organisation de la filière « musiques actuelles », dans un objectif conjoint de développement culturel et économique.

C) Une définition sur mesure

Dans l'esprit des *Nouveaux territoires de l'art*, l'Espace Django se doit donc de constituer :

⇒ Un espace au format élargi, à la fois outil de fabrication, de diffusion, de structuration et d'expérimentation, défendant le pluralisme des musiques actuelles et le développement de la scène locale.

⇒ Un lieu de vie et de partage, un élément de dynamisation du territoire strasbourgeois dans son ensemble et au-delà, du Neuhof en particulier, associant la population et les divers acteurs du quartier.

⇒ Un instrument de coopération, d'échange de bonnes pratiques et de mise en réseau, souhaitant participer à la production de nouvelles postures communes, à la construction de nouveaux comportements collectifs.



PARTIE II/ Les missions de l'Espace Django

A) La diffusion

Notre offre artistique se veut nerveuse, plurielle, éclectique, pour stimuler la curiosité, aiguïser l'appétit et développer avec nos publics des relations durables. Elle repose par conséquent sur plusieurs formats, ouverts à plusieurs disciplines. Des concerts d'abord, notre cœur de métier. Mais aussi des soirées participatives et interactives baptisées *Quartier Libre*, des rendez-vous cinéma familiaux appelés *CinéDjango*, des expositions et divers temps de rencontre.

1. Concert

L'Espace Django se doit de construire une identité forte, reconnue et appréciée à Strasbourg et au-delà. Celle-ci repose en grande partie sur la qualité de sa programmation musicale, son exigence, son ouverture. Avec au centre cette volonté de redonner aux uns et aux autres le goût de la découverte.

Toutes les formes d'expression esthétique sont autorisées, afin de valoriser le pluralisme et la vitalité des musiques d'aujourd'hui, qui bien souvent ne répondent plus à aucune case. Persuadé aussi que la diversité est essentielle pour promouvoir des courants musicaux parfois méconnus et favoriser l'évolution des comportements, d'écoute ou de pratique, tout au long de sa vie.

Cette offre polyphonique de concerts entend s'articuler avec l'offre existante sur le territoire strasbourgeois et régional, dans les différentes salles qui le composent. L'Espace Django adoptera ainsi un positionnement complémentaire, apportant sa propre pierre au large éventail de choix musicaux qui s'offre à la population.

La programmation tentera par ailleurs de trouver le juste équilibre entre des têtes d'affiche fédératrices, des artistes émergents et le développement de la scène locale. Celle-ci sera mise en avant dans des conditions professionnelles (contrat de travail ou contrat de cession), au travers de premières parties, de co-plateaux ou de release party (sortie d'album).

A cet égard, au moins un tiers des musiciens diffusés au sein de l'Espace Django seront d'origine régionale, les artistes de renommée nationale et internationale représentant les deux autres tiers. Une attention particulière sera en outre apportée à la place des femmes sur scène.

Nous serons enfin à l'écoute des projets musicaux portés par d'autres organisateurs, souvent privés de débouchés alors qu'ils participent à la vitalité du territoire. Des créneaux pourront leur être accordés selon les disponibilités, dans des conditions tarifaires avantageuses (sous forme de mise à disposition à coûts réels ou de co-production). Il sera alors possible de les accompagner dans la préparation et la mise en œuvre de leur événement.

FOCUS : L'expérience concert à Django

La plupart des soirées concert à Django se présente en deux temps : une première partie, suivie d'une tête affiche. Seuls les concerts « cachés » dérogent à cette règle, puisque fondés sur un principe un peu à part : on ne sait pas ce que l'on va voir, ni où l'on va le voir. Un beau moment de découverte, d'un artiste, d'un lieu, et le plaisir d'être ensemble.

Deux autres formes de concert ont lieu en journée. Les concerts dit « à la bonne heure » d'abord, pour permettre à tous ceux qui ne peuvent pas se déplacer en soirée (malades, personnes à mobilité très réduite, personnes très âgées...) d'assister à un concert en journée, à un horaire devenu accessible. Les concerts « jeune public » ensuite, à l'attention des plus jeunes, souvent sur le temps scolaire.

2. Quartier Libre

Devenir spect'acteur, c'est l'ambition du format *Quartier Libre*. Des soirées participatives protéiformes, où le spectateur devient acteur de l'événement, où il est possible d'accéder à la scène, et ce quel que soit son niveau, dans des conditions professionnelles. Ce rendez-vous mensuel a lieu un jeudi par mois. 8 *Quartier Libre* sont prévus chaque saison.

Avec ce principe, de nombreuses déclinaisons sont possibles. De la scène ouverte 2.0 aux initiatives inventives comme le Soul Train ou notre Blind Test déjanté. Des concepts qui permettent de s'adresser à tous, les musiciens, les comédiens, les danseurs, les passionnés, les mélomanes, les curieux, de toucher les jeunes, les moins jeunes, du quartier et d'ailleurs, qui y vivent, qui y travaillent ou qui veulent simplement venir s'y amuser, dans un grand moment de lâcher-prise.

La formule « prix libre » permet de lever les éventuelles barrières tarifaires : chacun donne ce qu'il peut, ce qu'il veut, quand il le souhaite, en fonction de l'expérience ou du moment qu'il a vécu. Une manière aussi d'interroger les participants, publics et artistes, sur la valeur d'un spectacle et l'économie d'un lieu comme Django.

Ce format fait se croiser les territoires, les courants, les générations, les parcours de vie. Espace d'expression libre, il fait de Django une nouvelle maison des pratiques amateurs, dans une ambiance festive et conviviale.

3. CinéDjango

Afin de proposer une offre complète et cohérente sur le quartier, le choix a été fait dès le départ d'ouvrir la programmation musicale à d'autres disciplines artistiques – le cinéma en particulier.

Un dimanche par mois à 17h30, l'Espace Django se transforme ainsi en salle de cinéma, pour un vrai moment de détente, à côté de chez soi. Pop corn, grand écran, travail du son et de l'image, tout est fait pour recréer les conditions d'un cinéma et revoir en salle de bons films, qui ne sont plus diffusés.

La programmation est construite en partenariat avec l'association Répliques, un collectif de cinéastes strasbourgeois. Les projections se veulent familiales et populaires. Elles visent en particulier le jeune public et les familles du quartier, au moyen de films d'animation.

Chaque séance s'accompagne d'un travail d'éducation à l'image. Un répliquant prend en effet la parole en amont de chaque film pour présenter le synopsis, le réalisateur, les comédiens, nous donner à entendre une grille de lecture. Il s'agit d'accompagner la rencontre entre le film et les spectateurs pour construire progressivement, à partir des films vus ensemble, une pensée critique, une parole collective.

4. Exposition

En plus des concerts, des *Quartier Libre* et des rendez-vous cinéma, deux expositions thématiques sont programmées chaque saison. Parfois ludiques, parfois expérimentales, elles s'efforcent d'interagir avec l'histoire de la musique, avec la vie du Neuhof, tout en s'ouvrant pleinement aux arts visuels (photographie, installation, vidéo, etc.).

5. Rencontre

Nous organisons enfin tout au long de l'année des temps d'échange avec les habitants, les publics, les artistes, les partenaires du Neuhof, de Strasbourg et d'au-delà. Ces moments peuvent prendre des formes très variées.

Des rencontres professionnelles, traitant des enjeux nombreux dans le champ des musiques actuelles et des politiques culturelles. Des conférences, des projections, pouvant aborder des sujets historiques, sociétaux ou environnementaux. Des petits déjeuners coopératifs, permettant de croiser les informations et les actualités. Ou encore des partages d'expérience sous forme d'apéros ouverts à tous.

Ils poursuivent chacun à leur endroit le même but : se connaître, se concerter, réfléchir et agir ensemble.

B) L'action culturelle

Convaincu du pouvoir de la culture pour donner des repères, éveiller le sens critique, le sens civique, l'Espace Django propose chaque saison un ensemble d'initiatives culturelles, dans/hors/entre les murs. Il est question de sensibiliser, d'interroger, d'ouvrir. Permettre à chacun de développer de nouvelles pratiques, de nouveaux comportements. Faire évoluer son rapport à la culture, considérant qu'il en va de son rapport à soi, aux autres et au monde.

1. Espace Tiers

Devenir un espace-tiers, c'est d'abord investir les espace-tiers, tous ces lieux du quotidien, ordinaires souvent, insolites parfois, qui n'ont pas pour fonction première la culture mais où celle-ci a fondamentalement sa place : sur les marchés, dans les commerces, les structures d'accueil, médicales ou sociales, les écoles, les squares, les lieux publics, les lieux de vie... Plusieurs actions-pirates sont développées en ce sens dans le quartier du Neuhof, dessinant ainsi une saison culturelle de territoire, pluridisciplinaire, gratuite et en extérieur.

Des raids urbains d'abord, pour mettre l'art là où l'on ne l'attend pas et s'adresser à tous, partout. Nous prévoyons une journée par mois durant l'hiver et deux journées par mois au printemps, avec des artistes tous terrains venus de disciplines très variées (danse, musique, arts visuels), choisis en concertation avec les acteurs en charge des espaces investis.

Des récréations artistiques ensuite, dans les cours d'écoles du Neuhof, pour surprendre les enfants pendant le temps de pause et les rapprocher le plus tôt possible de la matière artistique, dans toute sa diversité. Une « tournée des récrés » est organisée chaque trimestre, de la maternelle au collège, en travaillant de manière étroite avec les directeurs d'établissements et les personnels enseignants.

Des concerts aux fenêtres enfin, c'est-à-dire au pied des immeubles, invitant les habitants à profiter d'un moment musical depuis leurs fenêtres. Une occasion parfaite pour rencontrer ses voisins, revisiter le quotidien, son quartier et découvrir des musiciens talentueux. Huit concerts ont lieu chaque année au printemps, avec différents partenaires, dans différents endroits du quartier.

2. Artiste associé

Chaque année, parfois sur plusieurs saisons, en fonction des opportunités et des besoins, un artiste est associé à l'Espace Django pour conduire au sein du Neuhof une résidence de territoire, à destination des habitants du quartier.

Il s'agit de profiter de cette présence au long cours pour construire un projet d'ensemble, porteur de sens et d'avenir, en multipliant les canaux de rencontre avec l'art. Du rapport à l'œuvre (voir, entendre, recevoir, percevoir, éprouver) à la pratique (prendre une initiative, agir, expérimenter un langage, une forme, une expression).

Ce travail prend souvent la forme d'une création partagée, permettant d'impliquer directement les participants dans le processus de recherche de l'artiste associé. Il s'agit de reconnaître et d'accompagner la capacité d'initiative de chacun, traduction concrète de notre volonté de passer d'une logique d'offre culturelle à celle d'inclusion sociale par la culture. Le « faire avec », le « faire ensemble » constitue en effet de notre point de vue un instrument efficace pour développer sa relation à l'art et construire progressivement une autonomie, de pensée et d'action.

Cette production collaborative peut s'ouvrir à toutes les disciplines, la musique certes mais aussi les arts vivants dans leur ensemble (danse, théâtre, arts de la piste et de la rue) ainsi que les arts visuels (arts plastiques et audiovisuels, arts numériques).

3. *Pratique & Transmission*

Chaque saison, l'Espace Django initie, coordonne et prend en charge 3 cycles d'interventions artistiques sur temps long (volume moyen de 30 heures par intervention) au sein du Neuhof. Une façon de participer à la construction de l'individu et du citoyen dès son plus jeune âge, par une attention spécifique donnée au jeune public.

Les projets peuvent aussi bien avoir trait à la musique qu'à l'ensemble des arts vivants et visuels. Ils sont d'abord définis sur la base d'une analyse territoriale pour déterminer des publics et des partenaires potentiels. Ils sont ensuite construits en concertation avec les acteurs du quartier retenus. La décision est prise collectivement, à partir de plusieurs propositions artistiques repérées par l'équipe Django, en tenant compte de différents critères, qui doivent permettre à la fin de choisir l'une d'entre elles : la qualité du projet, sa pertinence, son impact attendu sur les publics visés mais aussi l'expérience et la personnalité du ou des artiste(s)-intervenant(s), ainsi que la diversité des formes mises en avant. Il s'agit de trouver la bonne articulation entre le projet d'ensemble porté à Django, celui de chacun des partenaires, le territoire et ses spécificités.

En parallèle, nous développons des projets d'ateliers sur un temps plus court, en fonction des besoins identifiés dans le quartier et des opportunités repérées. Ces ateliers plus légers, qui viennent agir en complément de nos actions, constituent une vraie plus-value. Ils nous permettent aussi d'amorcer la relation avec des publics ou des partenaires nouveaux, avant de mener avec eux des projets plus ambitieux.

4. *PACTe (Projets Artistiques et Culturels de Territoire)*

Tout au long de l'année, l'Espace Django participe à la mise en mouvement du Neuhof en se greffant à des projets très divers, co-construits avec les habitants et/ou les partenaires du quartier.

Certaines de ces manifestations culturelles associent de nombreux acteurs, comme la Fête du Parc Schulmeister (pilotée par la ville de Strasbourg) ou encore la Journée de la Diversité (pilotée par le CSC Neuhof). Notre rôle consiste ici à apporter notre regard pendant les réunions de préparation et notre contribution financière pour l'organisation de concerts et/ou la mise en place d'ateliers.

A côté de ces actions d'envergure, menées à l'échelle du quartier, nous nous joignons à d'autres temps forts, plus isolés, portés en général par un seul partenaire venu d'horizons variés (éducation, prévention, animation, action sociale, santé, emploi...). Citons par exemple les fêtes citoyennes organisées par l'ARAHM, Adèle de Glaubitz, Adoma ou encore la Maison de la petite enfance. Citons les bibliothèques de rue de la JEEP, les marchés de Noël de l'AEP St-Ignace et de l'APAN.

En rejoignant de telles initiatives, il devient possible de densifier l'action proposée, en y apportant idées et moyens. Une collaboration qui profite à tous, les publics d'abord qui bénéficient d'animations supplémentaires, la structure porteuse ensuite qui tire parti de cet effet levier, susceptible de faire venir à elles d'autres publics, et l'Espace Django enfin, en allant à la rencontre de nouveaux publics, sur l'ensemble du quartier : Neuhof-Cités, Stockfeld, Ganzau et Polygone. Durant les saisons à venir, nous souhaitons poursuivre ce type de projets, plus micros mais des plus importants pour décrocher, favoriser les circulations de tous ordres au sein du Neuhof entre les sous-quartiers, mais aussi entre le Neuhof et le centre-ville.

Enfin, chaque année, nous sommes à l'initiative de nos propres PACTe, des actions nouvelles menées dans le quartier. Ce fut le cas par exemple avec les fresques murales participatives, menées par l'artiste Sherley Freudenreich dans plusieurs écoles du quartier, mais aussi avec nos « Disco Foot » consistant à mettre en musique chaque match à domicile de l'équipe du FC Neuhof Futsal. Là encore, il nous paraît important de poursuivre ces initiatives, essentielles pour irriguer le Neuhof d'art et de culture, se rapprocher des habitants et gagner ainsi leur confiance.

5. Face A Face B

Des visites guidées et commentées baptisées *Face A Face B* sont organisées tout au long de l'année au sein de l'Espace Django. L'occasion pour des groupes divers – scolaires, périscolaires, personnes dites empêchées, autres, etc., d'apprendre à connaître la salle, ses coulisses, ses codes, sa réalité quotidienne. L'occasion aussi de poser des questions, de créer une relation, de s'approprier un espace devenu familier. Chaque visite s'accompagne d'un échange avec les membres de l'équipe présentant les métiers de la scène (techniques, administratifs, etc.) et le projet qu'ils portent.

Découvrir la face B, la face cachée d'un lieu comme Django, c'est aussi comprendre les rouages de la création et du développement artistique. Des présences lors de balances ou de filages, des rencontres avec des artistes en résidence sont ainsi organisées. Elles sont suivies elles aussi d'une discussion avec les musiciens, pour sortir de la position passive et contemplative inhérente au concert, sortir du rapport frontal à l'artiste. Tout l'enjeu est là : désacraliser la scène, « dépedestaliser » l'artiste pour questionner différemment le travail d'auteur et d'interprète.

Ces visites questionnent enfin la culture musicale des participants, posant ainsi les bases d'une école du spectateur. Elles les invitent à s'ouvrir à d'autres artistes, d'autres styles, à s'intéresser aux versants non surmédialisés de courants plus répandus comme le hip hop, à revisiter d'autres musiques appartenant désormais au patrimoine comme le rock.

C) L'accompagnement

Le foisonnement des initiatives musicales est réel à Strasbourg et dans toute la région, signe de vigueur et de richesse. Ce vaste territoire est une zone de stimulation, portée par un vivier artistique d'une grande diversité, qu'il convient d'entretenir et de valoriser. L'Espace Django est décidé à travailler en ce sens, en complément des acteurs existants. Il est aussi question, plus largement, d'encourager la structuration de la filière musicales actuelles au niveau local, au travers d'actions inscrites dans les réseaux régionaux, nationaux et transfrontaliers.

1. Pépinière

Souhaitant participer au travail de repérage et de professionnalisation des musiciens émergents, nous avons décidé de mettre en place un outil adapté et gratuit : une pépinière. Celle-ci doit comporter un fort pouvoir déclencheur et agir telle une rampe de lancement pour les talents sélectionnés.

Pendant une période de deux ans, les 3 projets retenus bénéficient d'un accompagnement global, adapté à leurs besoins et tenant compte des deux composantes d'un projet musical : la dimension artistique d'une part, la dimension entrepreneuriale d'autre part.

Des résidences, des formations, des présentations collectives et des rendez-vous individuels leur sont ainsi proposés, pour les rendre toujours plus autonomes et leur permettre une insertion durable dans les réseaux de production et de diffusion de la filière musicales actuelles.

2. Opération Iceberg

Dans le même esprit, nous sommes déterminés à rejoindre le dispositif transfrontalier Iceberg, cette opération initiée par les Eurockéennes de Belfort et la Fondation suisse CMA.

Onze structures participent actuellement à ce projet collaboratif visant à faire se croiser des réseaux et des territoires au service d'artistes émergents. Ceux-ci bénéficient de temps de travail, de rencontre, de création et de diffusion privilégiés, avec des coordinateurs techniques et des intervenants artistiques.

Il s'agit d'expérimenter avec de jeunes musiciens de nouvelles pratiques d'accompagnement et de mise en perspective de leur parcours, pour consolider les projets en formation et leur permettre de rayonner au-delà de leur périmètre d'implantation. Bâti sur un partage des savoirs et une circulation des artistes, ce dispositif constituerait une réelle opportunité pour les groupes mis en avant par l'Espace Django.

Ce serait aussi une chance pour Strasbourg, le Bas-Rhin et la région Grand Est, qui de fait s'associeraient à une opération plus large, avec des acteurs venus de Bourgogne-Franche-Comté et de Suisse.

3. Mise en réseau

Conscients des interdépendances de chacun, nous nous appliquons à construire tout au long de l'année des relations étroites avec les acteurs musicaux de Strasbourg, du département du Bas-Rhin et de la région Grand Est, pour participer à la réflexion quant aux évolutions de la filière et porter sur cette base des initiatives communes. Il est question de penser la chaîne de développement dans sa globalité et de créer des synergies entre partenaires.

Nous sommes également membre de plusieurs organismes professionnels – la Fédélima, le SMA et le CNV, signe de notre engagement en faveur de la coopération. Enfin, nous sommes présents sur les principaux rendez-vous nationaux tels que le Printemps de Bourges, le MaMA à Paris, les Transmusicales de Rennes...

4. Résidence

L'Espace Django est par ailleurs un lieu de travail pour nombre de musiciens qui souhaitent pouvoir préparer une date ou un spectacle dans des conditions professionnelles, à un prix accessible.

Deux types de résidence sont proposés en ce sens. Des résidences de pré-production scénique, souvent courtes, pour se mettre en situation, prendre possession du plateau, arranger son et lumière, régler les derniers détails. Des résidences de création, plus longues, destinées à la recherche, dans des domaines aussi divers que la musique, les décors ou la mise en scène. Toutes deux aboutissent à une restitution le dernier jour de la résidence.

Ces résidences peuvent aussi être ponctuées, selon la nature du projet et la disposition des artistes, d'actions culturelles diverses (rencontres, ateliers, master class, etc.), auprès de publics différents. Leurs conditions d'accueil sont définies au cas par cas, en fonction des disponibilités de la salle, sur la base du projet élaboré par l'artiste et son entourage.

A côté de ces résidences, nous souhaitons mettre en place à partir de 2022 un projet de fabrication artistique à notre initiative. Il s'agira de réunir sur le plateau des artistes aux styles, aux niveaux de développement, voire aux médiums différents, pour confronter leur univers et faire naître une œuvre nouvelle, susceptible d'être diffusée. Il est question de décroquer, de susciter le frottement, de sortir du confort de la création pour en repousser les limites.

5. Aparté

Pour aller plus loin dans l'échange de points de vue et comprendre ce choix d'être artiste, de l'intérieur, des rencontres baptisées *Aparté* seront mises en place chaque trimestre. Il s'agira de donner la parole aux artistes, d'apprendre ainsi à mieux les connaître, au travers de leur parcours, leurs choix, leur mode de vie. Saisir ce besoin de créer, de donner forme mais aussi le rapport à la scène et aux publics. En somme, des échanges sans filtre, ouverts aux musiciens émergents, confirmés, pour sortir de l'isolement et aller à l'essentiel : pourquoi devient-on artiste ?

PARTIE III/Le fonctionnement de l'Espace Django

A) L'équipe

L'Espace Django est constitué de quatre permanents : un directeur, un programmateur, un responsable de l'action culturelle et une assistante administrative, auxquels s'ajoutent chaque saison deux volontaires en service civique. Soit 4 ETP, contre 9,4 ETP en moyenne au sein des lieux membres de la FEDELIMA (d'après l'étude Chiffres clés parue en janvier 2018). Cette petite équipe est complétée lors des événements par des extras et une trentaine de bénévoles qui se relaient pour l'accueil du public, des artistes, la billetterie, le vestiaire et le service au bar. La technique, la sécurité, la communication, l'entretien et la gestion sont pour leur part externalisés auprès d'autres entreprises.

L'équipe Django est l'un des points forts du projet que nous portons. Chaque membre y joue un rôle prépondérant, n'hésitant pas à dépasser sa fonction et à accepter des conditions de rémunération modestes. Cette relative précarité met cependant notre action en danger. Les risques de départ sont réels, et nous devons pouvoir y remédier. D'abord par une hausse des salaires actuels, en se conformant aux niveaux standards du métier. Ensuite, en créant un poste de chargé/e de production et d'accompagnement (à temps partiel dans un premier temps), pour soulager l'équipe et renforcer notre pilier « accompagnement ».

B) Le calendrier prévisionnel

	Années 2019, 2020 et 2021		Année 2022		31 Déc.
	Janvier	Décembre	Janvier	Décembre	
A - Diffusion					
Concert	30 dates		30 dates		-
Quartier Libre	8 soirées		8 soirées		F
CinéDjango	8 séances		8 séances		I
Exposition	2 expos		2 expos		N
Rencontre	Tout au long de l'année		Tout au long de l'année		D
B - Action culturelle					
Espace Tiers	8 concerts aux fenêtres + raids + récrés		8 concerts aux fenêtres + raids + récrés		E
Artiste associé	Tout au long de l'année		Tout au long de l'année		C
Pratique & Transmission	3 cycles sur temps long + ateliers		3 cycles sur temps long + ateliers		O
PACTe	Tout au long de l'année		Tout au long de l'année		N
Face A Face B	Tout au long de l'année		Tout au long de l'année		V
C - Accompagnement					
Pépinière	1 résidence par pépiniériste (3)		1 résidence par pépiniériste (3)		E
Opération Iceberg	Tout au long de l'année		Tout au long de l'année		T
Mise en réseau	Tout au long de l'année		Tout au long de l'année		I
Fabrication artistique			1 résidence XXL		O
Résidence/Stage/Session d'information	Tout au long de l'année		Tout au long de l'année		N

PARTIE IV/Les partenaires de l'Espace Django

Depuis le départ, nous avons tissé des relations nombreuses avec des partenaires multiples. Persuadés de l'utilité qu'il y a à croiser les regards pour profiter des forces de chacun devant des enjeux souvent complexes. C'est aussi de notre point de vue un inconditionnel du projet, un prérequis tant à sa faisabilité qu'à son efficacité, qui relie plusieurs cercles de coopération, sur plusieurs échelles.

⇒ Au sein de l'Espace Culturel Django Reinhardt

Créée en 2010, cette plateforme pluridisciplinaire regroupe trois structures développant chacune sa propre activité : la médiathèque du Neuhof gérée par la ville de Strasbourg, l'école de musique du CSC du Neuhof et la salle de concert – l'Espace Django au sens strict, qui fait l'objet de ce présent projet. Une vraie « coloc » culturelle donc, qui peut profiter de la proximité immédiate pour créer des synergies entre la lecture publique, l'enseignement musical et la création/la diffusion artistique. Considérant qu'il en va aussi de la lisibilité du lieu, sa cohérence d'ensemble, lui qui forme souvent aux yeux du public une seule et même entité.

⇒ Au sein du quartier du Neuhof

Pour participer à la mise en mouvement du Neuhof et ancrer toujours plus l'Espace Django dans son territoire d'implantation, il nous a paru très tôt évident que nous devions nous rapprocher de l'ensemble des acteurs du quartier. Issus pour la plupart d'autres secteurs d'activité que celui de la culture – la jeunesse, l'éducation populaire, la prévention, l'action sociale, la santé, l'emploi, etc., ils accomplissent sur le terrain un travail de fond au service des habitants. Partageant le même engagement, nous œuvrons au quotidien à leurs côtés, de différentes manières, en les associant directement à nos projets ou bien en prenant part à leurs initiatives. Ensemble, de façon solidaire et complémentaire, nous nous efforçons de multiplier les approches pour améliorer la vie des gens au sein du Neuhof.

Voici une liste non exhaustive de nos principaux partenaires au Neuhof :

- Le CSC Neuhof
- Les 2 Réseaux d'Education Prioritaire, l'ensemble des écoles du quartier (maternelles, élémentaires et collèges) et les services périscolaires
- Le Conseil de Quartier et le Conseil Citoyen
- La JEEP
- L'OPI
- Le CSC Lupovino
- L'AEP Saint-Ignace
- L'APAN
- L'ACANS
- L'AGATE
- La Résu
- L'ACN et l'ACMN

- La Clé des Champs
- La Passerelle et le Jardin magique
- La Maison de la petite enfance
- L'ARAHM
- L'association Adèle de Glaubitz
- La FMH (Fédération des Malades et des Handicapés)
- Le Centre Médico-Social
- La Mission Locale Sud
- CPCV Est
- L'EHPAD Laury Munch
- Opa-line
- Centre de jour en santé mentale Strasbourg Sud
- SOS Aide aux habitants
- Résidences sociales ADOMA
- La Maison Urbaine de Santé
- L'École Régionale du Premier Degré (ERPD)
- Le Centre Lyautey (association du Foyer Notre-Dame)
- Baden Power (les scouts du Neuhof)
- Planète Neuhof
- Les bailleurs sociaux (CUS Habitat, Habitation Moderne, Sedes et Somco)
- Le restaurant « Le Terminus C »
- Le FC Neuhof Futsal
- Scoprobat
- ...

⇒ Au sein de la vie culturelle strasbourgeoise

Souhaitant conforter la place de l'Espace Django dans l'écosystème culturel strasbourgeois, nous avons développé des partenariats durables avec d'autres lieux/acteurs culturels, dans les champs du spectacle vivant et des arts visuels. La mise en œuvre d'actions concertées, de projets communs, définis selon des problématiques partagées, nous a permis de croiser des disciplines, des publics et des territoires.

Voici une liste non exhaustive de nos principaux partenaires culturels à Strasbourg :

- L'OnR
- Le TNS
- L'OPS
- Le MAMCS
- POLE-SUD
- JAZZDOR
- Le Festival MUSICA
- La HEAR
- Le FRAC Alsace
- La galerie La Chambre
- Le Shadok
- Le NL Contest
- Tôt ou T'art

- Arachnima
- Répliques
- La Cigogne enragée
- ...

⇒ Au sein de la filière musiques actuelles

Compte tenu de notre engagement en faveur de l'émergence musicale et du développement d'une scène régionale, nous avons noué des relations fortes avec plusieurs acteurs musiques actuelles de la région mais aussi au-delà. Il est question de soutenir ensemble le repérage, la création, la structuration et la diffusion.

Voici une liste non exhaustive de nos principaux partenaires musicaux :

- Le Noumatrouff
- L'Autre Canal
- La Cartonnerie
- La Laiterie
- Le POLCA
- Le réseau MAEL
- Le Festival Décibulles
- Le Cabaret Vert
- Les Eurockéennes
- Le Festival Contre-Temps (association Dodekaz)
- Les CRMA alsaciens
- Le studio « La Ferme » de Rodolphe Burger
- Deaf Rock Records
- Machette Production
- La Fédélab
- Pelpass
- Les Sons d'la Rue
- La Maison Bleue/d8k
- La SACEM
- Le CNV
- La FédéliMa
- Le SMA
- AGI'SON
- ...



de l'art, du lien, du sens
et du kif !

* * *

Annexe II/Evaluation

Une évaluation annuelle devra permettre d'établir un bilan régulier des orientations, du développement et de la mise en œuvre du projet artistique et culturel tel que défini. Certains réajustements pourront être envisagés sur la base des bilans quantitatifs et qualitatifs réalisés. L'évaluation est un élément essentiel de la politique du lieu, qui devra avoir la capacité permanente d'évoluer et de se renouveler.

Pour être complète, l'évaluation se fera sur la base de critères objectifs d'abord, mais aussi de manière participative, en tenant compte des attentes et des besoins exprimés par les usagers du lieu. Elle reposera sur toute une série d'outils et se présentera sous la forme d'un rapport d'activité.

Les indicateurs seront de plusieurs types. Des indicateurs financiers bien sûr, en particulier le budget prévisionnel et réalisé global. Mais aussi des indicateurs artistiques, de fréquentation et de tarification. Une attention particulière sera apportée aux publics Django, pour mieux les connaître, les sensibiliser, les développer, les fidéliser. Il s'agira de recenser leur âge, leur provenance géographique, leur métier, leurs pratiques culturelles, leurs habitudes de sortie, leurs motivations. Il s'agira d'apprécier leur connaissance de l'équipement et leur degré de satisfaction, du point de vue de sa programmation, de ses actions, du projet au sens large.

Toute cette analyse enfin devra se faire au cas par cas, en partant de chacune des missions de l'Espace Django et de leur déclinaison en actions. Confère la liste suivante, répertoriant un ensemble d'indicateurs spécifiques.

ED : un espace de diffusion

- Concert :
 - le nombre de concerts (produits, co-produits, accueillis),
 - leur périodicité, leur format,
 - les esthétiques musicales représentées,
 - les artistes programmés,
 - la proportion des artistes strasbourgeois, régionaux, nationaux et internationaux,
 - la proportion des femmes et des hommes,
 - le nombre d'entrées,
 - la jauge retenue et le taux de remplissage correspondant,
 - la tarification moyenne et la répartition tarif plein-tarif réduit.

- *Quartier Libre* :
 - le nombre de soirées,
 - le format des soirées,
 - leur périodicité,
 - le nombre d'entrées,
 - le taux de remplissage correspondant,
 - les recettes moyennes.

- *CinéDjango* :
 - le nombre de rendez-vous cinéma,
 - les films programmés,
 - leur périodicité,
 - le nombre d'entrées,
 - le taux de remplissage correspondant,
 - les recettes moyennes.

- Exposition :
 - leur nombre durant l'année,
 - leur période, leur durée,
 - leur thématique,
 - le nombre de visiteurs.

- Rencontre :
 - leur nombre durant l'année,
 - leur période, leur durée,
 - leur thématique,
 - leur forme,
 - le nombre de participants.

ED : un outil d'action culturelle

- *Espace Tiers* :
 - le nombre de projets menés,
 - la nature des projets,
 - leur périodicité, leur durée,
 - les espaces investis,
 - les artistes mobilisés,
 - les habitants visés, touchés,
 - les partenaires associés.

- Artiste associé :
 - le nom et le médium de l'artiste associé,
 - les actions mises en œuvre,
 - leur périodicité, leur durée,
 - les publics visés, touchés,
 - les partenaires associés.

- Pratique & Transmission :
 - le nombre de projets,
 - la nature des projets,
 - les intervenants retenus,
 - le nombre d'ateliers et leur répartition dans le temps,
 - les participants visés,
 - le nombre de participants par intervention,
 - les partenaires associés.

- PACTe:
 - le nombre de manifestations,
 - la nature des manifestations,
 - la place occupée par l'Espace Django,
 - les actions portées par l'Espace Django,
 - le nombre de participants,
 - les partenaires associés.

- *Face A Face B* :
 - le nombre de visites,
 - le cadre de la visite,
 - les étapes de la visite,
 - le nombre de participants,
 - les partenaires associés.

ED : un lieu d'accompagnement

- Pépinière :
 - l'identité de projets accueillis,
 - les esthétiques musicales représentées,
 - la durée de l'accompagnement,
 - les actions entreprises,
 - l'impact sur le développement des groupes,
 - les partenaires associés.

- Opération Iceberg :
 - l'identité du/des projets bénéficiaires de l'opération,
 - les esthétiques musicales représentées,
 - la durée de l'accompagnement,
 - les actions entreprises,
 - l'impact sur le développement des groupes,
 - les partenaires associés.

- Mise en réseau :
 - le nombre et la nature des projets communs,
 - les partenaires associés,
 - leur identité, leur fonction,
 - leur provenance géographique,
 - le rôle et la place de chacun dans la collaboration.

- Résidence :
 - le nombre de résidences dans l'année,
 - la période et la durée des résidences,
 - les artistes retenus,
 - leur provenance géographique,
 - la nature du projet,
 - les actions culturelles qui y sont éventuellement associées.

- Stage/Session d'information :
 - le nombre de stages mis en place,
 - les thématiques retenus,
 - les intervenants choisis,
 - le nombre de participants,
 - les partenaires associés.
-

Annexe III/Budgets prévisionnels 2019-2022

	2019	2020	2021	2022
	Janv./Déc.	Janv./Déc.	Janv./Déc.	Janv./Déc.
RECETTES PREVISIONNELLES	638 000 €	653 000 €	663 000 €	673 000 €
Recettes propres	82 500 €	82 500 €	82 500 €	82 500 €
Billetterie Concert	58 600 €	58 600 €	58 600 €	58 600 €
Billetterie <i>Quartier Libre</i>	700 €	700 €	700 €	700 €
Billetterie <i>CinéDjango</i>	700 €	700 €	700 €	700 €
Abonnement	1 500 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €
Vestiaire	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €
Bar/Restauration	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €
Aides publiques	536 500 €	551 500 €	561 500 €	571 500 €
Ville de Strasbourg (Culture)	430 000 €	430 000 €	430 000 €	430 000 €
Ville de Strasbourg (Culture)	15 000 €	5 000 €	5 000 €	15 000 €
Ville de Strasbourg (Politiques de la ville)	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €
DRAC (Fonctionnement conventionnel)	30 000 €	50 000 €	60 000 €	60 000 €
DRAC (Contrat de ville)	5 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €
CGET (Contrat de ville)	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €
Département Bas-Rhin	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €
CNV - Com 7	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €
SACEM - Aide aux salles	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
Aide Service Civique	1 500 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €
Financements privés	19 000 €	19 000 €	19 000 €	19 000 €
Stradim	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €
Météor	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €
Schroll	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €
Hirondelles	1 500 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €
Werey Stenger	1 500 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €
DEPENSES PREVISIONNELLES	638 000 €	653 000 €	663 000 €	673 000 €
Diffusion	160 400 €	160 400 €	160 400 €	160 400 €
Concert	136 000 €	136 000 €	136 000 €	136 000 €
<i>Quartier Libre</i>	8 000 €	8 000 €	8 000 €	8 000 €
<i>CinéDjango</i>	10 400 €	10 400 €	10 400 €	10 400 €
Exposition	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €
Rencontre	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €
Action culturelle	37 000 €	37 000 €	37 000 €	37 000 €
Espace Tiers - Raid urbain	3 500 €	3 500 €	3 500 €	3 500 €
Espace Tiers - Récré artistique	4 500 €	4 500 €	4 500 €	4 500 €
Espace Tiers - Concert aux fenêtres	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €
Artiste associé	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
Pratique & Transmission (temps long)	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €
Pratique & Transmission (temps court)	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €
PACTe	11 000 €	11 000 €	11 000 €	11 000 €
<i>Face A Face B</i>	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €
Accompagnement	22 000 €	22 000 €	22 000 €	30 000 €
Pépinière	12 000 €	12 000 €	12 000 €	12 000 €
Dispositif Iceberg	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €
Fabrication artistique	0 €	0 €	0 €	8 000 €
Accueil en résidence	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €
Stage/Session d'information	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €
Equipe	296 600 €	311 600 €	321 600 €	323 600 €
Directeur	56 000 €	56 000 €	56 000 €	56 000 €
Programmateur	48 000 €	48 000 €	48 000 €	48 000 €
Responsable de l'action culturelle	48 000 €	48 000 €	48 000 €	48 000 €
Chargé(e) de l'accompagnement (temps partiel puis plein)	10 000 €	25 000 €	35 000 €	37 000 €
Assistante administrative	31 000 €	31 000 €	31 000 €	31 000 €
Personnel occasionnel (extras)	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €
Volontaires Service Civique	1 600 €	1 600 €	1 600 €	1 600 €
Pôle communication	26 000 €	26 000 €	26 000 €	26 000 €
Pôle technique	70 000 €	70 000 €	70 000 €	70 000 €
Communication	41 000 €	41 000 €	41 000 €	41 000 €
Logistique	13 000 €	13 000 €	13 000 €	13 000 €
Sécurité	12 000 €	12 000 €	12 000 €	12 000 €
Entretien	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €
Bar	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €
Gestion	22 000 €	22 000 €	22 000 €	22 000 €
Fonctionnement courant	18 000 €	18 000 €	18 000 €	18 000 €

LES POINTS CLES DU BUDGET :

Côté dépenses d'abord :

⇒ Une hausse du budget artistique par rapport à la convention précédente, du fait de l'augmentation du nombre de concerts produits (30 au lieu de 24 par an, soit + 6 concerts, répartis comme suit : 2 concerts jeune public, 2 concerts « à la bonne heure » et 2 concerts cachés).

⇒ Une hausse du budget dédié à l'accompagnement (multiplication par 2 par rapport à la convention précédente), pour rémunérer les pépiniéristes lors des actions mises en place, développer de nouvelles initiatives (opération Iceberg, stages et autres ateliers) et être à l'initiative d'une résidence de création à partir de 2022.

⇒ Une hausse du budget emploi, permettant de sécuriser l'équipe en place, en augmentant les rémunérations (+ 300€ par salarié) et en créant un poste de chargé/e de production et d'accompagnement.

Côté recettes ensuite :

⇒ Des recettes propres stables par rapport à la convention précédente, qui s'expliquent par des prix bar et billetterie modérés, censés ne pas freiner l'accès à la salle/la vie dans la salle.

⇒ Une part en conséquence importante des aides publiques dans le budget global (84%), signe de la mission d'intérêt général qui est conduite à Django.



**PROJET DE
DEVELOPPEMENT
ARTISTIQUE ET CULTUREL**

CONTRAT DE VILLE

entrer dans l'ère
du post-équipement

SOMMAIRE

PARTIE I.....	p.3
Django, le Neuhof et le Contrat de ville : diagnostics et perspectives	
PARTIE II.....	p.4
Entrer dans l'ère du post-équipement : une impulsion inédite pour un lieu culturel dans un QPV	
PARTIE III.....	p.6
Orientations et principes méthodologiques : le post-équipement en actes	
A. Le rapport aux œuvres	
1) <i>Espace Tiers</i>	p.6
2) <i>CinéDjango</i>	p.7
3) <i>PACTe</i>	p.7
B. L'expérimentation des pratiques	
1) <i>Pratique & Transmission</i>	p.9
2) <i>Quartier Libre</i>	p.9
3) <i>Rencontre</i>	p.10
PARTIE IV.....	p.12
Evaluation de la démarche ou l'exploration constante des possibles	

PARTIE I

Django, le Neuhof et le Contrat de ville : diagnostics et perspectives

Les différents partenaires associés à la politique de la ville ont défini pour la période 2015/2020 un nouveau cadre d'intervention, reposant sur un état des lieux propre à chaque territoire et s'articulant autour de trois piliers : un pilier *cohésion sociale*, un pilier *cadre de vie et renouvellement urbain* et un pilier *développement économique et emploi*.

Le QPV Neuhof-Meinau, dans lequel se situe et agit l'Espace Django, est l'un de ces territoires. La partie dite « Neuhof-Cités » notamment, où les difficultés sont réelles, en matière d'emploi, de décrochage scolaire, d'incivilité, de délinquance... de pauvreté au sens large. Quartier où les atouts sont néanmoins nombreux, avec une population jeune et porteuse de projets, un tissu associatif particulièrement dense et une dynamique de transformation urbaine engagée depuis plusieurs années.

L'association BeCoze, qui gère depuis janvier 2016 le lieu, souhaitait poursuivre son engagement dans les années à venir, en répondant de façon inventive aux problématiques de plusieurs programmes issus du Contrat de ville – le programme 8 notamment mais aussi à sa façon les programmes 1, 4, 5 et 7.

Engagement en faveur de la **jeunesse** d'abord, pour qu'elle puisse trouver sa place dans la vie culturelle, bénéficier de ses vertus éducatives et émancipatrices dans la construction d'un parcours. Le développement d'une sensibilité, la maîtrise du français, l'acquisition de savoir-être, la découverte d'autres métiers... sont autant de possibilités qu'il incombe d'offrir aux jeunes.

Engagement en faveur de l'**accès à la culture**, à travers de nouveaux outils, reconnaissant la diversité des pratiques et des publics d'une part, valorisant la pluralité des formes et des formats d'autre part. Il est question de mettre la création à la portée de tous, en investissant des lieux de vie, en donnant la parole aux habitants, en faisant de chaque citoyen un acteur du projet artistique.

Engagement en faveur de l'action partenariale, afin de participer à la **mise en mouvement du Neuhof**. Nous travaillons déjà aux côtés des acteurs de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la prévention, de l'action sociale, de la santé, de l'emploi... Persuadés de l'utilité qu'il y a à croiser les regards pour profiter des forces de chacun et toucher toujours plus en profondeur, toujours plus en nombre les populations du quartier.

Engagement en faveur du territoire et de son cadre de vie enfin. Le rendre plaisant, agréable. Qu'on s'y sente bien, qu'on soit fier d'y vivre, d'y travailler. Qu'on veuille y venir. Il en va d'un confort d'ensemble, de l'**image du Neuhof** et de son attractivité.

PARTIE II

Entrer dans l'ère du post-équipement : une impulsion inédite pour un lieu culturel dans un QPV

Depuis notre arrivée, nous conduisons un projet fort, qui dépasse très largement les contours classiques d'une salle de musiques actuelles. Nous faisons le pari d'un **mix artistique** comme préalable à la mixité sociale et générationnelle. Il s'agit de dépasser ce socle qu'est la diffusion de concerts, en soutenant d'autres propositions, en intégrant d'autres fonctions, l'action culturelle en particulier. C'est une manière pour nous d'ouvrir ce lieu sur son extérieur, de l'ancrer dans son territoire d'implantation, le Neuhof, la ville de Strasbourg, la région Grand Est.

Après plusieurs saisons d'activité et des rencontres nombreuses avec les habitants et les acteurs du quartier, nous avons pu peaufiner notre connaissance du terrain, ses enjeux, ses dynamiques, ses fragilités, ses potentialités. Il en était ressortie une conviction simple, qui pouvait détonner pour une jeune équipe à laquelle venait d'être confié les clés d'un équipement culturel : il était à la fois nécessaire et possible d'aller plus loin, en profitant de cet espace pour entrer dans une nouvelle ère, celle du **post-équipement** !

Nous voulions déplacer le curseur et mettre directement au cœur de notre projet cette nécessité pour un lieu de sortir de soi, en se pensant non plus simplement comme un point d'arrivée mais aussi comme un point de départ. A travers toute une série d'actions, *dans/hors/entre les murs*. Considérant que ce n'est pas tant la population qui manque d'art, mais l'art qui trop souvent manque de population. Qu'il faut donc aller aux gens, en ne cherchant pas simplement à remplir une salle de musique mais bien à remplir de musique l'ensemble du territoire sur lequel elle agit.

Seul le Contrat de ville pouvait nous permettre de donner cette impulsion, au combien novatrice. D'abord parce qu'elle répondait aux grands objectifs de cette politique, à savoir la lutte contre les inégalités sociales et territoriales en matière d'accès à la culture, et donc la réduction de l'écart entre la situation d'un QPV comme le Neuhof et le reste de la métropole. Entrer dans l'ère du post-équipement, c'est en effet se donner les moyens de parler au plus grand nombre, en partant à la **conquête des oubliés**, tous ces habitants qui ne franchissent pas spontanément les portes d'un lieu culturel.

Ensuite parce que notre projet était au carrefour de plusieurs politiques publiques – culturelles bien sûr mais aussi sociales, éducatives, économiques, territoriales... Il faisait écho au système du guichet commun, à l'engagement collectif des partenaires publics et réclamait de fait un soutien financier global, sans lequel nous ne pouvions pas aller au bout de notre ambition. La démarche qui était la nôtre se situait en dehors du binôme

traditionnel entre le demandeur et le financeur. Elle n'avait de chance d'aboutir que si elle était au cœur de l'écosystème constitué par l'ensemble des acteurs qui participent au développement du Contrat de ville.

Aujourd'hui, trois ans après, notre intuition s'est vérifiée et notre envie renforcée. Plus que jamais, nous voulons sortir des limites, tels des défricheurs. Pouvoir inventer, innover, expérimenter. Continuer à interroger, évaluer, faire bouger les lignes. Les perspectives que nous dessinons constituent une réelle opportunité. L'occasion d'initier une recherche sur les nouvelles formes de rapport à l'œuvre, aux artistes et aux publics. L'occasion de créer un va-et-vient permanent entre plusieurs types d'actions, qui s'entrechoquent et se renforcent mutuellement. L'occasion d'insérer l'art dans la vie du quartier, dans le quotidien de chacun pour faire naître de nouvelles pratiques, de nouveaux comportements en matière culturelle.

Django peut devenir ce lieu pionnier, à la fois d'exploration artistique et de médiation culturelle, capable de fabriquer une culture en dehors du territoire culturel tel que déjà arpenté, au travers d'autres paradigmes, d'autres référentiels.

La **démocratie culturelle 2.0** en un sens, celle qui s'invente pas à pas, au jour le jour.

PARTIE III

Orientations et principes méthodologiques : le post-équipement en actes

Pour entrer dans l'ère du post-équipement, il était essentiel de créer des habitudes, des rendez-vous fixes, tout en restant dans le mouvement. C'est un **processus** qu'il fallait amorcer, en multipliant les canaux de rencontre avec l'art : le rapport aux œuvres d'une part, l'expérimentation des pratiques d'autre part. Le postulat est simple : ce qui doit primer en matière culturelle, c'est la **diversité**. Plutôt que d'en rester à un artiste, une œuvre, une discipline, rien ne vaut la multiplicité d'expériences pour créer les conditions d'une relation forte et durable à l'art, capable de nourrir l'imaginaire, cultiver l'intelligence, permettant de se relier toujours davantage à soi et aux autres.

A. Le rapport aux œuvres

(vu comme un moyen éducatif d'ouvrir les horizons, d'élargir le spectre et non comme un simple acte de consommation culturelle : voir, entendre, recevoir, percevoir, éprouver)

1) Espace Tiers

Devenir un espace-tiers, c'est d'abord investir les espace-tiers, tous ces lieux du quotidien, ordinaires souvent, insolites parfois, qui n'ont pas pour fonction première la culture mais où celle-ci a fondamentalement sa place : sur les marchés, dans les commerces, les structures d'accueil, médicales ou sociales, les écoles, les squares, les lieux publics, les lieux de vie... Plusieurs **actions-pirates** sont développées en ce sens dans le quartier du Neuhof, dessinant une **saison culturelle de territoire, pluridisciplinaire, gratuite et en extérieur**.

- Des **raids urbains** d'abord, sous forme de parcours dansés, pour mettre l'art là où l'on ne l'attend pas forcément et s'adresser à tous, partout. De nombreux lieux peuvent être arpentés grâce à la capacité de ces danseurs tout terrain à se déployer partout : le Centre Médico-Social, le Leclerc, la Maison Urbaine de Santé, l'Ehpad Laury Munch, la boulangerie, la pharmacie, l'épicerie, l'arrêt de tram, le marché hebdomadaire Allée Reuss, les parcs et autres lieux de rassemblement du quartier en cas de beau temps.
- Des **récréations artistiques** ensuite, dans les cours d'écoles du Neuhof, pour surprendre les enfants pendant le temps de pause et les rapprocher le plus tôt possible de la matière artistique, dans toute sa diversité. Plusieurs « tournées des récrés » ont lieu chaque année, de la maternelle au collège, en travaillant de manière étroite avec les directeurs d'établissements et les personnels enseignants.

- Des **impromptus** adaptés aux lieux de la **petite enfance**, pour s'adresser aux tout-petits et participer à leur éveil sensoriel.
- Des **concerts aux fenêtres** enfin, c'est-à-dire au pied des immeubles, invitant les habitants à profiter d'un moment musical depuis leurs fenêtres. 8 concerts sont proposés chaque année, dans différents endroits du quartier, en partenariat avec de nombreux acteurs du quartier (e Conseil du Quartier, la JEEP, l'AGATE, LUPOVINO, La Clé des Champs, l'association des locataires et résidents du Stockfeld, CUS Habitat, et la Direction de Territoire Neuhof-Meinau....)

2) CinéDjango

Afin de proposer une offre complète et cohérente sur le quartier, le choix a été fait dès le départ d'ouvrir la programmation musicale à d'autres disciplines artistiques – le cinéma en particulier.

Un dimanche par mois à 17h30, l'Espace Django se transforme ainsi en salle de cinéma, pour un vrai moment de détente, à côté de chez soi. Pop corn, grand écran, travail du son et de l'image, tout est fait pour recréer les conditions d'un cinéma et revoir en salle de bons films, qui ne sont plus diffusés.

La programmation est construite en partenariat avec l'association **Répliques**, un collectif de cinéastes strasbourgeois. Les projections se veulent familiales et populaires. Elles visent en particulier le jeune public et les familles du quartier, au moyen de films d'animation.

Chaque séance s'accompagne d'un travail d'éducation à l'image. Un répliquant prend en effet la parole en amont de chaque film pour présenter le synopsis, le réalisateur, les comédiens, nous donner à entendre une grille de lecture. Il s'agit d'accompagner la rencontre entre le film et les spectateurs pour construire progressivement, à partir des films vus ensemble, une pensée critique, une parole collective.

3) Projets Artistiques et Culturels de Territoire (PACTe)

Tout au long de l'année, l'Espace Django participe à la mise en mouvement du Neuhof en se greffant à des projets très divers, co-construits avec les habitants et/ou les partenaires du quartier.

- Chaque année, nous participons ainsi aux deux projets phares du quartier, associant de nombreux acteurs. La **Soirée de la diversité** d'abord, pilotée par le CSC Neuhof, en participant aux réunions de préparation et en animant l'une des tables rondes de la soirée. La **fête du Parc Schulmeister** ensuite, pilotée par la ville de Strasbourg : nous

coordonnons avec Pôle Sud la programmation en soirée, en produisant le concert et en gérant l'animation micro grâce à MC Baya, le maître de cérémonie.

- A côté de ces actions d'envergure, menées à l'échelle du/des quartiers, nous nous joignons à d'autres temps forts chaque saison, plus isolés, portés en général par un seul partenaire venu d'horizons variés (éducation, prévention, animation, action sociale, santé, emploi...).

En rejoignant de telles initiatives, il devient possible de densifier l'action proposée, en y apportant idées et moyens. Une collaboration qui profite à tous, les publics d'abord qui bénéficient d'animations supplémentaires, la structure porteuse ensuite qui tire parti de cet effet levier, susceptible de faire venir à elles d'autres publics, l'Espace Django enfin qui va à la rencontre de nouveaux publics, sur l'ensemble du quartier : Neuhof-Cités, Stockfeld, Ganzau et Polygone.

A l'avenir, nous envisageons de poursuivre ce type de projets, plus micros mais particulièrement utiles pour décroquer, favoriser les circulations de tous ordres au sein du Neuhof entre les sous-quartiers, mais aussi entre le Neuhof et le centre-ville.

- Nous sommes enfin à l'initiative de nos propres PACTe, des actions nouvelles menées auprès d'acteurs du quartier. D'abord des **fresques murales participatives**, réalisées par l'artiste Sherley Freudenreich. Puis nos « **Disco Foot** » avec MC Baya, lors des matchs de l'équipe du **FC Neuhof Futsal**. Une action innovante qui consiste à mettre en musique un match de foot, en s'appuyant sur la programmation de l'Espace Django, c'est-à-dire des artistes a priori différents de ceux écoutés par les joueurs et les publics de ces matchs. Une façon aussi pour nous de prolonger l'action *Espace Tiers* et de se rapprocher des jeunes du quartier, en mettant la musique et l'Espace Django au cœur d'une pratique populaire, le football. Nous prévoyons de poursuivre ce partenariat avec le Neuhof Futsal chaque saison en sonorisant une quinzaine de matchs.

B. L'expérimentation des pratiques

(vu comme un levier pour changer les comportements, d'écoute ou de pratique : faire, agir, expérimenter un langage, une forme, une expression)

1) Pratique & Transmission

Chaque saison, l'Espace Django initie, coordonne et prend en charge 3 cycles d'interventions artistiques sur temps long au sein du Neuhof. Une façon de participer à la **construction de l'individu et du citoyen** dès son plus jeune âge, par une attention spécifique donnée au jeune public.

Les projets peuvent aussi bien avoir trait à la musique qu'à l'ensemble des arts vivants et visuels. Ils sont d'abord définis sur la base d'une analyse territoriale pour déterminer des publics et des partenaires potentiels. Ils sont ensuite construits **en concertation** avec les acteurs du quartier retenus.

La décision est prise collectivement, à partir de plusieurs propositions artistiques repérées par l'équipe Django, en tenant compte de différents critères, qui doivent permettre à la fin de choisir l'une d'entre elles : la qualité du projet, sa pertinence, son impact attendu sur les publics visés mais aussi l'expérience et la personnalité du ou des artiste(s)-intervenant(s), ainsi que la diversité des formes mises en avant. Il s'agit de trouver la bonne articulation entre le projet d'ensemble porté à Django, celui de chacun des partenaires, le territoire et ses spécificités.

Concrètement, **3 cycles d'ateliers** sont conduits chaque année, pour un volume moyen de 30 heures par intervention. À côté de ces 3 interventions sur temps long, nous développons par ailleurs des projets d'ateliers **sur un temps plus court**, en fonction des besoins identifiés dans le quartier et des opportunités repérées. De notre point de vue, ces ateliers plus légers, qui viennent agir en complément de nos actions, constituent une vraie plus-value. Ils nous permettent aussi d'amorcer la relation avec des publics ou des partenaires nouveaux, avant de mener avec eux des projets plus ambitieux.

2) Quartier Libre

Devenir **spect'acteur**, c'est l'ambition du format *Quartier Libre*. Des soirées participatives protéiformes, où le spectateur devient acteur de l'événement, où il est possible d'accéder à la scène, et ce quel que soit son niveau, dans des conditions professionnelles. Chaque saison, 8 *Quartier Libre* sont organisés, à raison d'un jeudi par mois.

Avec ce principe, de nombreuses déclinaisons sont possibles. De la scène ouverte 2.0 aux initiatives inventives comme le Soul Train, avec les explosifs Fat Badgers, ou notre Blind Test déjanté. Des concepts qui permettent de s'adresser à tous, les musiciens, les comédiens, les danseurs, les passionnés, les mélomanes, les curieux, de toucher les jeunes, les moins jeunes, du quartier et d'ailleurs, qui y vivent, qui y travaillent ou qui veulent simplement venir s'y amuser, dans un grand moment de **lâcher-prise**.

La formule « **prix libre** » permet de lever les éventuelles barrières tarifaires : chacun donne ce qu'il peut, ce qu'il veut, quand il le souhaite, en fonction de l'expérience ou du moment qu'il a vécu. Une manière aussi d'interroger les participants, publics et artistes, sur la valeur d'un spectacle et l'économie d'un lieu comme Django.

Ce format est aujourd'hui bien installé. Il est attendu, espéré. Le Soul Train et le Blind Test sont devenus des rendez-vous incontournables. C'est aussi pour nous un beau terrain de jeu et d'expérimentation, qui voit se croiser les territoires, les disciplines, les générations, les parcours de vie. Espace d'expression libre, il fait de Django une nouvelle **maison des pratiques amateurs**, dans une ambiance festive et conviviale.

3) Rencontre

Tout au long de l'année, nous organisons enfin divers temps d'échange avec les habitants, les publics, les artistes, les partenaires du Neuhof, de Strasbourg et d'au-delà. Ces moments prennent des formes très variées. Des réunions, des ateliers, des conférences, traitant des enjeux nombreux dans le champ des musiques actuelles et des politiques culturelles. Des petits déjeuners coopératifs, permettant de croiser les informations et les actualités. Ou encore des partages d'expérience sous forme d'apéros ouverts à tous. Ils poursuivent chacun à leur endroit le même but : se connaître, se concerter, réfléchir et agir ensemble.

A côté de ces différents moments, parfois formels, parfois informels, nous poursuivons nos visites guidées et commentées de l'Espace Django, baptisées **Face A Face B**, permettant de créer d'autres modalités de rencontre entre les publics, les artistes et le lieu.

L'occasion pour des groupes divers – scolaires, périscolaires, personnes dites empêchées, autres, etc., d'apprendre à connaître la salle, ses coulisses, ses codes, sa réalité quotidienne. L'occasion aussi de poser des questions, de créer un lien de confiance, de s'appropriier un espace devenu familier. Chaque visite est accompagnée d'un échange avec les membres de l'équipe présentant les **métiers de la scène** (techniques, administratifs, etc.) et le projet qu'ils portent.

Découvrir la face B, la face cachée d'un lieu comme Django, c'est aussi comprendre les **rouages de la création** et du développement artistique. Des présences lors de balances ou

de filages, des rencontres avec des artistes en résidence sont ainsi organisées. Elles sont elles aussi suivies d'une discussion avec les musiciens, pour sortir de la position passive et contemplative inhérente au concert, sortir du rapport frontal à l'artiste. Tout l'enjeu est ici : désacraliser la scène, dépedestaliser l'artiste pour questionner différemment le travail d'auteur et d'interprète.

Ces visites questionnent enfin la culture musicale des participants, posant ainsi les bases d'une école du spectateur. Elles les invitent à **s'ouvrir à d'autres artistes, d'autres styles**, à s'intéresser aux versants non surmédiatisés de courants plus répandus comme le hip hop, à revisiter des musiques appartenant désormais au patrimoine comme le rock. A ce titre, un module d'une vingtaine de minutes est en cours de construction. Il s'agira de faire découvrir la diversité des musiques d'aujourd'hui à travers une platine, quelques vinyles, des blinks tests et autres anecdotes. Une action ludique et pédagogique, permettant de comprendre les courants musicaux dans leur dimension sociale, historique, sonore.

PARTIE IV

Evaluation de la démarche ou l'exploration constante des possibles

La démarche qui est la nôtre impose de rester en alerte, en veille pour toujours affiner notre réflexion et nos propositions. Chacune des actions présentées ci-avant sera donc évaluée de façon régulière. Elles pourront ainsi s'ajuster en permanence et continuer à évoluer, à se renouveler. Cette évaluation se fera sur la base de critères objectifs d'abord (artistiques, financiers, etc.), mais aussi de manière participative, en tenant compte des attentes et des besoins exprimés par nos partenaires et les habitants du quartier. Une façon à la fois individuelle et collective de se remettre en cause, pour avancer ensemble.

de l'art, du lien, du sens
et du kif !

E S P A C E

 DJANGO

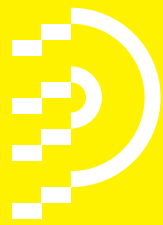
**LES INNOVATIONS
BY DJANGO**

de l'art, du lien, du sens



CONCERT AUX FENÊTRES DE FREEZ © BARTOSCH SALMANSKI





PRÉAMBULE

L'Espace Django est une salle de concert, plus qu'une salle de concert, située dans le quartier populaire du Neuhof à Strasbourg. Depuis janvier 2016, l'association BeCoze y conduit en son sein un projet polymorphe, qui agit à plusieurs endroits, sur plusieurs échelles.

C'est là tout le défi à relever : faire de cet espace à la fois un équipement de proximité, dont peuvent se saisir des habitants qui ne fréquentent pas toujours de façon spontanée les lieux culturels, et une scène musicale de qualité, reconnue, appréciée, capable de rayonner au-delà du Neuhof et d'attirer à elle des publics venus de toute l'Eurométropole, du département du Bas-Rhin, de la région Grand Est, d'Allemagne et d'ailleurs.

Avec ses activités nombreuses, l'Espace Django forme aujourd'hui un mix artistique et culturel qui s'invente au jour le jour, dans/hors/entre les murs. Concerts, rendez-vous cinéma, expositions, résidences, ateliers, pépinière, rencontres... sont autant d'initiatives qui s'entrechoquent et se renforcent mutuellement. Outil de diffusion, d'action culturelle et d'accompagnement, il s'efforce de toucher tous les publics, quels qu'ils soient et d'où qu'ils viennent, dans un esprit festif et bienveillant.

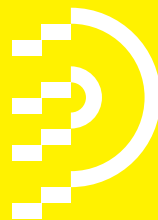
« Nous ne souhaitons pas simplement remplir une salle de musique. Nous voulons remplir de musique l'ensemble du territoire sur lequel elle agit, en mettant l'artiste et l'habitant au cœur de nos projets. Il s'agit de placer l'art à la base d'une stratégie de développement global, à la fois culturel, éducatif et social. C'est cette diversité, ce pluralisme qui permettra à Django de devenir un espace vivant et vécu, ouvert sur son extérieur. Ce lieu d'accueil apprécié, car enclin à sortir de lui-même, disposé à aller aux gens, à prendre des risques, à inventer des formules. »

Pierre Chaput, directeur de l'Espace Django

L'Espace Django, c'est donc aussi un laboratoire, où l'on cherche/on tente/on expérimente. Convaincu que la démarche compte autant que le résultat.

Focus sur quelques-unes des innovations by Django, pôle par pôle.

PÔLE PROGRAMMATION



Notre offre de diffusion, axée sur la rencontre et la découverte, repose sur de nombreuses propositions, parmi lesquelles des formules inédites.

1) DES CONCERTS D'UN NOUVEAU GENRE

En 2017, nous avons mis en place trois nouveaux concepts de concerts qui répondent chacun à un objectif spécifique.

- Des **concerts « à la bonne heure »** d'abord, pour permettre à tous ceux qui ne peuvent pas se déplacer en soirée (malades, personnes à mobilité très réduite, personnes très âgées...) d'assister à un concert en journée, à un horaire devenu accessible. Cette formule a suscité un fort engouement et est désormais régulièrement proposée.
- Des **concerts « cachés »** ensuite, pour renouveler l'expérience concert. La règle est simple : jusqu'à la dernière minute, on ne sait pas ce que l'on va voir, ni où l'on va le voir. Un beau moment de découverte, d'un artiste, d'un lieu, et le plaisir d'être ensemble.
- Des **concerts « aux fenêtres »** enfin, c'est-à-dire un impromptu musical au pied des immeubles, invitant les habitants du Neuhof à en profiter depuis leurs fenêtres. Une occasion parfaite pour rencontrer ses voisins, revisiter le quotidien, son quartier et découvrir des musiciens talentueux.



2) LE FORMAT QUARTIER LIBRE



A côté des concerts « classiques », nous avons lancé des soirées participatives et interactives baptisées Quartier Libre. Leur principe est simple – que le spectateur devienne acteur de ce qui se passe en salle. Elles peuvent donc prendre des formes très variées, de la scène ouverte 2.0 aux initiatives inventives comme le Soul Train* ou notre Blind Test déjanté.

Cet espace d'expression libre permet de s'adresser à tous, les musiciens, les comédiens, les danseurs, les passionnés, les mélomanes, les curieux, de toucher les jeunes, les moins jeunes, du quartier et d'ailleurs, qui y vivent, qui y travaillent ou qui veulent simplement venir s'y amuser, dans un grand moment de lâcher-prise.

La formule « prix libre », utilisée pour l'occasion, lève pour sa part les éventuelles barrières tarifaires : chacun donne ce qu'il peut, ce qu'il veut, quand il le souhaite, en fonction de l'expérience ou du moment qu'il a vécu. Une manière aussi d'interroger les participants, publics et artistes, sur la valeur d'un spectacle et l'économie d'un lieu comme Django.

*Focus sur le déjà célèbre **Django Soul Train** :

Inspiré par la mythique émission de télévision américaine éponyme, cet événement s'adresse aux amateurs de danse et autres expressions corporelles (pratiquants ou non !). Dans une ambiance survoltée, les participants forment une haie d'honneur au sein de laquelle chacun est amené à évoluer, dans des mouvements dansés. Les Fat Badgers, groupe local incontournable de funk, animent la soirée sous le signe des 70s : paillettes, fluo, boule à facette, tout y est !





3) PRÉSENTATION DE SAISON

Rares sont les salles de concert qui s'adonnent à une présentation de saison. Nous avons souhaité nous essayer à cet exercice, à travers une approche un peu différente : une « **écoute de prog** ».

Le constat est évident : comment savoir de quoi on parle si on n'écoute pas ? A chaque début de saison, nous proposons donc un moment convivial pour prendre le temps d'écouter les artistes de la programmation à venir. Des explications du programmateur sur ses choix, ses dilemmes et ses coups de cœurs, le regard d'une équipe sur un projet global au plus proche des habitants, la complicité de la programmation et de l'action culturelle, la mise en lumière de la scène locale... Tant de sujets que nous nous faisons un plaisir d'exposer aux oreilles curieuses de notre public.

4) ATELIER DE PROGRAMMATION CINÉMA

Tout au long de la saison, nous organisons des rendez-vous cinéma appelés **CinéDjango**. 8 séances, parmi lesquelles en juillet une projection en plein air, dont le film est choisi par des habitants du Neuhof à l'issue de plusieurs ateliers de programmation. L'occasion pour les participants de s'emparer de cette séance, en débattant du thème, du genre, du metteur en scène ou de la période à mettre en avant, sur le mode d'un ciné-club amélioré.

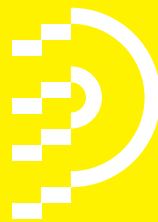
Leur mission n'est pas simple : ils doivent tenir compte de plusieurs critères, propres au cinéma, au territoire, aux spectateurs visés. Ils sont sensibilisés par les formateurs aux enjeux éditoriaux, économiques et techniques d'une telle programmation. Ils prennent part enfin à l'ensemble des démarches légales : vérification de la disponibilité de l'œuvre et des supports de visionnage auprès des distributeurs compétents, négociation des droits de diffusion, prise en compte de la date et des conditions de la projection, etc.

Aboutir à la sélection de l'œuvre projetée implique donc un réel engagement de la part des participants. Il s'agit de s'appuyer sur leur potentiel respectif, de reconnaître et d'accompagner la capacité d'initiative de chacun d'entre eux. Traduction concrète de notre volonté de passer d'une logique d'offre culturelle à celle de démarche participative associant les habitants du quartier.

5) LES BILLETS SUSPENDUS

A l'image des fameux « cafés suspendus » développés ces dernières années dans certains bistrotts de bonne facture, nous lançons ce trimestre les **billets suspendus** ! Le principe est simple : en achetant un billet pour un concert, il est possible d'offrir à une personne en difficulté sociale une place à 6 euros seulement. Grâce à ce dispositif de solidarité, de nouveaux publics pourront vivre le temps d'un concert un moment d'évasion et mettre entre parenthèses leurs soucis du quotidien.

PÔLE ACTION CULTURELLE



Notre engagement est fort en matière d'action culturelle. Il nous oblige régulièrement à sortir des limites, à penser/à faire autrement pour casser les résistances et faire évoluer les comportements, d'écoute ou de pratique. Nous développons pour ce faire diverses initiatives, souvent inédites pour une salle de concert, en se fondant sur des logiques d'échange, de transmission et de mobilisation des habitants du Neuhof.

1) ESPACE TIERS

Pour insérer l'art dans la vie du quartier et entrer pleinement dans cette ère dite du post-équipement, nous avons mis en place plusieurs projets. En particulier le projet **Espace Tiers**, qui consiste à investir artistiquement tous ces lieux du quotidien, ordinaires souvent, surprenants parfois, qui n'ont pas pour fonction première la culture mais où celle-ci a fondamentalement sa place : sur les marchés, dans les commerces, les structures d'accueil, médicales ou sociales, les écoles, les squares, les lieux publics, les lieux de vie...

De nombreuses « actions-pirates » se sont ainsi multipliées dans le quartier, dessinant progressivement une saison culturelle de territoire, pluridisciplinaire, gratuite et en extérieur. Des **raids urbains** d'abord, avec des poètes, des musiciens, des danseurs, pour mettre l'art là où l'on ne l'attend pas et s'adresser à tous, partout. Des **récréations musicales** ensuite, dans les cours d'écoles du Neuhof, pour surprendre les enfants pendant le temps de pause et les rapprocher le plus tôt possible de la matière artistique. Les **concerts aux fenêtres** enfin, évoqués plus haut.

Nous croyons beaucoup en ces innovations, qui font de l'espace public comme une scène à ciel ouvert. Au-delà de leur dimension artistique et culturelle, elles donnent à lire autrement ces murs, ces rues, ces tours, ces espaces. Elles révèlent des lieux familiers, les raniment, renouvellent la perception que peuvent en avoir les habitants.





2) ARTISTE ASSOCIÉ

Chaque année, parfois sur plusieurs saisons, en fonction des opportunités et des besoins, un artiste est associé à l'Espace Django pour conduire au sein du Neuhof une résidence de territoire, à destination des habitants du quartier.

Il s'agit de profiter de cette présence au long cours, souvent rare dans les salles de concert, pour construire un projet d'ensemble, porteur de sens et d'avenir, en multipliant les canaux de rencontre avec l'art. Du rapport à l'œuvre (voir, entendre, recevoir, percevoir, éprouver) à la pratique (prendre une initiative, agir, expérimenter un langage, une forme, une expression).

Ce travail prend d'ordinaire la forme d'une création partagée, permettant d'impliquer directement les participants dans le processus de recherche de l'artiste associé. Le « faire avec », le « faire ensemble » constitue en effet de notre point de vue un instrument efficace pour développer sa relation à l'art et construire progressivement une autonomie, de pensée et d'action.

3) FUTSAL EN MUSIQUE

Tout au long de l'année, l'Espace Django participe à la mise en mouvement du Neuhof en se greffant à des projets très divers, co-construits avec les habitants et/ou les partenaires du quartier – les Projets Artistiques et Culturels de Territoire ou **PACTe**.

C'est le cas du « **Futsal en musique** », une action originale qui consiste à mettre en musique les matchs à domicile du FC Neuhof Futsal, à la manière des streetballs américains (avant-match, entrée des joueurs, mi-temps, buts). Tout juste monté en deuxième division, ce club porte un projet social fort pour les jeunes du quartier, et des enjeux qui dépassent très largement le cadre du football.

Nous souhaitons pouvoir nous investir à leurs côtés. C'est désormais chose faite avec cette initiative. L'occasion d'ambiancer la salle, en s'appuyant sur la programmation de la saison, c'est-à-dire des artistes souvent différents de ceux écoutés par les joueurs et le public. Une façon aussi pour nous de se rapprocher des habitants du quartier, en mettant la musique et l'Espace Django au cœur d'une pratique populaire, le football.

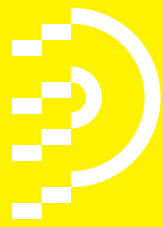
4) LA DJANGOMOBILE

L'Espace Django s'est muni au début de l'année 2017 d'un outil bien à lui : la **DjangoMobile**. Un triporteur relooké à nos couleurs, qui nous permet de sillonner les rues du Neuhof, d'écumer ses lieux de vie, fidèle à notre volonté d'aller à la rencontre des habitants du quartier. La DjangoMobile est surtout utilisée dans le cadre de nos actions hors les murs. Outil de médiation et de diffusion, elle suscite la curiosité, autant qu'elle invite au dialogue immédiat, avec même une petite pensée pour l'environnement.

5) DJANGO AU MARCHÉ

Depuis plusieurs mois, l'Espace Django assure une présence hebdomadaire sur le marché du Neuhof, chaque jeudi allée Reuss. Une tonnelle, de l'énergie et de la bonne humeur pour aller à la rencontre des habitants, leur présenter nos activités et créer/développer avec eux de nombreux liens. Au programme : café dynamité, écoutes de programmation et petits ateliers artistiques !

PÔLE ACCOMPAGNEMENT



A côté de la programmation et de la médiation, nous menons toute une série d'actions en faveur des artistes du coin pour les aider à se développer. Notre **pépinière musicale**, l'accueil de groupes en résidence, mais aussi tout notre travail de mise en réseau témoignent de cette volonté. Depuis peu, nous cherchons à inventer de nouveaux dispositifs pour soutenir encore davantage l'émergence et la création.

1) LA SEMAINE DE COLO

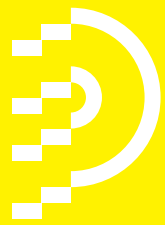
Nouveauté de la rentrée 2018 : pendant 5 jours, les 3 nouveaux groupes de notre pépinière (Amor Blitz, Difracto et La Bergerie) ont bénéficié d'un apprentissage global, mêlant interventions métier et temps de travail artistique. Les deux premiers jours, nous sommes revenus sur l'environnement du musicien, tout ce qui a trait à la scène, au disque, à la structuration, à la communication... et plus largement aux stratégies de développement. Les trois jours suivants ont été consacrés au le plateau : chaque pépiniériste nous a présenté sa musique, son intention, pour pointer ensemble ce qui fonctionne et ce qui fonctionne moins.

Cette semaine de colo, c'est donc à la fois une mise à plat collective et un diagnostic individuel, devant permettre à chacun des groupes d'identifier ses besoins et de tracer des perspectives. C'est aussi un moment en commun, permettant de croiser les expériences, les réseaux, les ressources, et de lancer un accompagnement sur 2 ans. Chaque musicien peut se nourrir des conseils qu'il reçoit mais aussi de ceux apportés aux autres, dans un grand mouvement de partage et d'enrichissement mutuel entre artistes émergents.

2) LA FABRIQUE ARTISTIQUE

A côté de l'accueil de groupes en résidence, dans lesquelles ils sont souvent autonomes, nous souhaitons mettre en place à partir de 2022 un projet de fabrication artistique à notre initiative. Il s'agira de réunir sur le plateau des artistes aux styles, aux niveaux de développement, voire aux médiums différents, pour confronter leur univers et faire naître une œuvre nouvelle, susceptible d'être diffusée. Il est question de décloisonner, de susciter le frottement, de sortir du confort de la création pour en repousser les limites.

MAIS AUSSI...

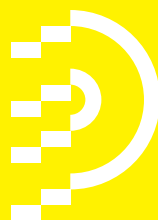
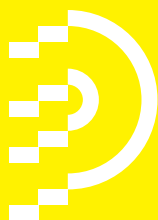
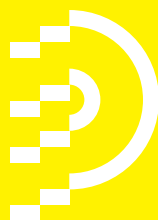


- Une transformation progressive du lieu, pour le rendre plus chaleureux, plus familial, plus abordable. Notre parvis, notre hall d'accueil, nos loges, le sas qui mène à la salle... ont été remodelés en ce sens depuis notre arrivée.
- Un site dynamique et inventif, avec en son sein une plateforme participative – MyDJANGO, à destination de toutes celles et ceux qui veulent en savoir plus sur nos actions mais aussi pouvoir proposer, donner leur avis (au travers d'un questionnaire par ailleurs distribué lors des événements) et/ou s'impliquer à nos côtés.
- Un poste de cadre à l'action culturelle, au sein d'une petite équipe de 4 permanents, preuve de notre engagement pour faire de cette question une vraie priorité.
- Une forte dynamique partenariale, avec des coopérations multiples, tout secteur, tout territoire confondus, du proche au lointain. Persuadés de l'utilité qu'il y a à croiser les regards pour profiter des forces de chacun devant des enjeux souvent complexes. A l'échelle du quartier du Neuhof d'abord, aux côtés des acteurs de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la prévention, de l'action sociale, de la santé, de l'emploi, etc. Chaque mois, nous organisons un petit déjeuner des partenaires du quartier à Django, pour croiser les actualités et monter des projets communs au service des habitants. A l'échelle strasbourgeoise ensuite, avec d'autres lieux/acteurs culturels, dans les champs du spectacle vivant et des arts visuels, pour permettre la rencontre de disciplines, de publics, de territoires variés (du centre à la périphérie, de périphérie en périphérie). A l'échelle de la filière musiques actuelles enfin, afin de soutenir à plusieurs le repérage, la création, la structuration et la diffusion.

CONCLUSION

Toutes ces innovations sont nées progressivement, sur la base d'un diagnostic. Elles sont adaptées aux réalités de notre territoire, aux possibilités offertes par l'Espace Django. Ce qui ne garantit pas qu'elles soient facilement transposables d'un contexte à l'autre. Néanmoins, elles reposent toutes sur une ambition a priori partagée ailleurs. Construire une autre façon de faire culture ensemble, au plus proche, pour inclure pleinement l'art dans nos vies, dans notre quotidien. Avec une approche décalée, capable de réinventer des rapports de confiance souvent dégradés, par son caractère novateur et expérimental, ludique et convivial. Elles peuvent donc sans doute servir d'exemples et inspirer d'autres lieux, d'autres quartiers, d'autres collectifs.

INFOS PRATIQUES



CONTACT

03 88 61 52 87

contact@espacedjango.eu

ADRESSE

4 Impasse Kiefer
67100 STRASBOURG

PARTENAIRES



cget



sacem

Stradim



METEOR



WEBEYSTINGER